



**Une terre fertile et accueillante,
ouverte, à haut niveau de services,
véritable jardin des métropoles
au cœur du Parc naturel régional de Lorraine**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



Une terre fertile...

OBJECTIFS

Maintenir et développer les entreprises et les emplois sur le territoire.

- Accompagner le commerce de proximité et les activités ambulantes.
- Développer une politique d'attractivité du territoire en proposant un cadre de travail dans un environnement agréable.
- Appuyer le développement des différentes filières économiques en tenant compte de leurs spécificités locales.
- Mettre à profit la captation des revenus des habitants issus des villes et métropoles voisines, pour favoriser l'économie locale et une consommation de proximité.



DESRIPTIF

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

■ ZAE Les Vignes à Thiaucourt - Un bâtiment relais et des parcelles constructibles

Cette zone d'activité économique est dédiée à l'accueil d'activités artisanales et commerciales, et dénombre 11 lots, de 2200 à 7000 m², viabilisés à commercialiser. Le prix de ce foncier est très attractif par rapport à d'autres zones d'activités du secteur (13 € HT/m² à négocier). Un terrain de 2 650 m² a été vendu en 2020 pour accueillir un garage automobile.

■ Des bâtiments intercommunaux pour faciliter l'accueil d'entreprises et maintenir les commerces en milieu rural

Un premier bâtiment relais à vocation industrielle a été construit par la communauté de communes en 2012 et est depuis occupé par une entreprise de charpente.

Un second bâtiment relais, composé de 4 cellules artisanales a vu le jour en 2017 et est actuellement entièrement loué.

Mad & Moselle a acquis un hôtel restaurant à Flirey afin de faciliter le maintien des commerces en milieu rural. Suite à sa récente liquidation, Mad & Moselle a racheté l'intégralité du mobilier et équipements professionnels afin de faciliter l'installation d'un nouveau gérant.

■ ZAE de Novéant sur Moselle

Du foncier pour maintenir les entreprises sur le territoire

Suite à la cession d'une partie de l'emprise foncière à l'entreprise BVES, **Mad & Moselle a finalisé en 2020 les négociations d'implantation d'un supermarché de proximité** sur une partie de la future zone d'activité. Le PLU de la commune est en cours de modification afin de permettre l'accueil de cette activité structurante sur le territoire en termes de services apportés à la population, d'emplois de proximité créés et enfin pour l'attractivité de la zone d'activités. La maîtrise d'œuvre a démarré au printemps 2021.

■ ACTISUD - Un poumon d'emplois à préserver

Un tiers de la zone commerciale ACTISUD (partie située sur le ban communal de Jouy-aux-Arches) est situé sur le périmètre de la communauté de communes et constitue son poumon d'emplois et de ressources fiscales pour le territoire. Mais des inquiétudes pèsent sur l'attractivité de cette zone, dont certains secteurs souffrent d'une vacance importante et pérenne des bâtiments d'activités.

Ainsi, Metz Métropole et Mad & Moselle ont engagé **une vaste démarche de redynamisation et de requalification d'ACTISUD** en lien avec l'association des propriétaires de la zone commerciale.

UNE FISCALITÉ ÉCONOMIQUE ATTRACTIVE

Le **taux de la CFE** (Contribution Foncière Economique) pour l'année 2020 est inchangé et se maintient à **20.59 %**.

PLAN DE SOUTIEN ET DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE

Face à une année 2020 marquée par deux confinements et fermetures administratives de plusieurs entreprises, voire même un arrêt presque intégral de l'activité économique au printemps, Mad & Moselle a souhaité, apporter un soutien nécessaire à la relance économique. Voté en juillet 2020, ce plan comporte deux parties :

Le plan de soutien de l'économie

- Réduction de la redevance incitative des entreprises (estimation de 30 000 €)
- Exonération de loyers des bâtiments intercommunaux (2 entreprises et 1 professionnel de santé concernés pour un montant de 3 770 € HT)
- Cellule d'information et d'échange avec les entreprises
- Mise en place de livraisons solidaires de première nécessité pour personnes isolées, âgées, ou sans solution de mobilité.
- Appui en main d'œuvre aux filières viticoles et maraichères du territoire : 4 agents volontaires des équipes d'insertion de Mad & Moselle ont réalisé un stage au sein d'exploitations agricoles rencontrant des difficultés de main d'œuvre : un partenariat gagnant-gagnant pour l'emploi et la productivité du territoire.

Le plan de relance de l'économie

■ Participation au fonds RESISTANCE Grand Est : Mad & Moselle a participé au financement du Fonds RESISTANCE porté par la région Grand Est. - **Montant apporté par Mad & Moselle : 40 824 €**



LES SUBVENTIONS DE MAD & MOSELLE

Après deux dispositifs FISAC (Fond d'Intervention et de Soutien à l'Artisanat et au Commerce) de 2012 à 2018 (47 entreprises aidées), la CC Mad & Moselle avait engagé son propre dispositif de soutien à l'investissement des entreprises, en 2019, afin de contribuer à leur maintien sur le territoire intercommunal.

Avec la crise sanitaire et économique traversée en 2020, le dispositif a évolué fin juillet 2020 pour être ouvert aux professionnels du tourisme et des loisirs, et en créant un dispositif de subvention pour le développement numérique, complémentaire aux dispositifs de l'Etat et de la région Grand Est.

PLATEFORME DE E-COMMERCE LOCALE

Au sortir du premier confinement, le PETR Val de Lorraine, a souhaité mettre en place une solution de commercialisation numérique de produits et services aux entreprises de son territoire. Dès juillet 2020, un travail de concertation et d'identification des besoins des entreprises a été mené, en parallèle de l'identification de solutions clés en mains, rapidement disponibles et opérationnelles.

Le site www.jeconsommevaldelorraine.fr a donc été officiellement lancé le 9 décembre 2020, après 5 séances de formation pour près d'une 30^{aine} d'entreprises inscrites.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Mad & Moselle a noué un partenariat jusqu'en 2022 avec les associations ALACA et ALEXIS pour un accompagnement individualisé à la création, au développement ou à la reprise d'entreprise.

AIDES AUX COMMUNES

Fonds de concours aux communes pour améliorer la Signalétique d'Information Locale.

ESPACE DE COWORKING "LES LOCAUX" À ANCY-DORNOT OU ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

Ce sont actuellement près de 30 personnes qui ont essayé cet espace depuis 2018. Des animations, sous formes de p'tits déjeuners ou d'afterworks (apéro-informations) thématiques, ont été organisés et visent à faire connaître le coworking ainsi qu'à constituer des rapprochements entre entreprises locales.

ZONE DE REVITALISATION RURALE

Des exonérations de charges sociales et patronales



Le classement en ZRR de 40 des 48 communes (communes du 54) devait s'achever au 31 décembre 2020. Il a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022. Ce dispositif national permet aux entreprises créées ou

reprises, de bénéficier d'exonérations de charges sociales et patronales selon conditions, et ce jusqu'à 5 ans.

BILAN

ACTISUD

L'année 2020 a permis d'aboutir à un schéma directeur partagé, prodiguant les grandes orientations d'aménagement et de gouvernance. Les élus de Metz Métropole souhaitent travailler avec Mad & Moselle sur deux points dans le cadre des groupes de travail dédiés :

- Les mobilités : coordination des actions des deux intercommunalités, et envisager la faisabilité d'une extension de ligne de transport en commun de la métropole pour connexion avec l'expérimentation de ligne de transport Thiaucourt – Jouy ACTISUD et les TAD mis en place par Mad & Moselle desservant ACTISUD.

- La réglementation de l'aménagement : coordination pour une élaboration cohérente des préconisations urbaines des deux territoires.

PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE

41 000 € investis dans le cadre du Fonds Resistance

LES SUBVENTIONS DE MAD & MOSELLE

3 entreprises ont obtenu une subvention d'accompagnement dans leur développement

Montant total alloué : 6 768 €

6 demandes supplémentaires fin 2020 allouées début 2021

Montant total alloué : 17 753 €

PLATEFORME E-COMMERCE

4 200 visites au mois de décembre 2020

PRÊTS D'HONNEUR

17 000 € pour trois entreprises

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

23 porteurs de projets accueillis

PERSPECTIVES

- Etudes en cours
 - Poursuite du partenariat entre Metz Métropole et Mad & Moselle.
 - Démarrage de la maîtrise d'œuvre pour la ZAE de Novéant sur Moselle.
 - Etude de vocation avec l'appui de la Banque des Territoires sur le devenir du bâtiment de la gare de Novéant sur Moselle
 - Création d'un bonus territorial pour augmenter le montant des prêts d'honneur d'Initiative Val de Lorraine en milieu rural.
 - Mise en route de la SPL Madine Chambley
- Réflexions
 - Création d'un troisième bâtiment relais sur la ZAE Les Vignes à Thiaucourt.
 - Structurer un service de recherche & développement mutualisé en milieu rural pour aider les TPE à concrétiser leurs projets de développement.

CONTACT

Andréa MATTIOLI – Responsable du "pôle développement économique, tourisme et agriculture"

03 83 81 91 69 - mattioli@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Participer au développement d'une agriculture durable.

Les deux axes prioritaires de développement visent à :

- favoriser les circuits courts alimentaires sur le territoire,
- accompagner la transition agricole pour la préservation de la ressource en eau.

DESRIPTIF



- **26 000 ha de surface agricole**
- **300 emplois**

Il s'agit de l'une des plus importantes filières d'activités économiques du territoire. Elle est au cœur de la politique intercommunale et des enjeux de développement durable.

- **233 ha classés en AOC Moselle**

Mad & Moselle dispose d'une filière viticole en plein essor, avec des surfaces également classées en IGP Mirabelle. Il y a 4 domaines viticoles installés sur le territoire et 2 autres y possèdent des vignes.

BILAN

SOUTIEN AUX FILIÈRES ET AUX EXPLOITANTS AGRICOLES DURANT LA CRISE SANITAIRE

- Soutien aux exploitants agricoles en main d'œuvre durant la crise sanitaire : **4 agents du chantier d'insertion Mad & Moselle ont réalisé des stages** auprès de maraichers et viticulteurs du territoire, confrontés à une absence de main d'œuvre due à la crise sanitaire traversée.
- Une exploitation aidée au titre du fonds RESISTANCE pour **20 000 € d'avance remboursable**.
- **Un prêt d'honneur de 10 000 €** alloué à une exploitation céréalière.

COMMERCIALISATION EN CIRCUITS COURTS

Face à la crise sanitaire et l'impérieuse nécessité d'une commercialisation via internet qui s'est imposée durant cette année 2020, le PETR Val de Lorraine, avec l'appui de ses intercommunalités membres, a développé une solution de vente en ligne e-commerce local, uniquement accessible par les entreprises disposant d'un siège social sur le territoire Val de Lorraine.

Lancée au 9 décembre 2020, la plateforme accueillait 7 entreprises agricoles de Mad & Moselle pour la commercialisation de leurs productions (produits transformés de fruits type confiture, digestifs, vin, jus de fruits, yaourts...).



OUTILS DE TRANSFORMATION DES CULTURES ARBORICOLES, MARAICHÈRES ET ANIMALES

L'inventaire sur les outils de transformation agricoles pour les filières viande (bovine, caprine, ovine), arboriculture et maraichage existants sur le territoire, a été finalisé en juin 2020.

L'objectif de cette démarche visait à :

- Identifier l'ensemble des outils de transformation
- Définir des pistes de mutualisation et de développement entre exploitations.

Les outils de transformation concernés sont les abattoirs, les ateliers de découpe et les outils de transformation végétale.

L'étude a abouti à l'identification de 4 groupes d'agriculteurs pour travailler sur différents outils de transformation mutualisables ou sur les pratiques de transformation par filière :

- Transformation végétale fruitière ou maraichère
- Expérimentation sur l'abattage à la ferme
- Abattage de volailles
- Atelier de découpe collectif

2 des 4 groupes ont déjà été réunis par les chambres d'agriculture de Meuse, à l'issue de l'étude.

Projet mené par une maîtrise d'ouvrage groupée entre les PETR Cœur de Lorraine et Val de Lorraine (soit 8 EPCI et 257 communes sur 3 départements) et a été confié aux Chambres d'Agriculture des 3 départements du territoire d'étude



AGRI MIEUX RUPT DE MAD

Développement de filières à partir de cultures classées BNI (Bas Niveau d'Impact : cultures ne nécessitant pas d'intrants)

Les eaux du Rupt de Mad constituent une source importante d'eau potable utilisée par la ville de Metz et le Syndicat des Eaux de la Région Messine. **Face à des taux de concentration de nitrates trop importants, des actions préventives sont à mener pour permettre de retrouver des niveaux corrects.** Un groupe de travail spécifique s'est constitué autour des deux Chambres d'Agriculture concernées (54 et 55) et du Syndicat Mosellan des Eaux, maître d'ouvrage, afin de développer les filières économiques de nouvelles cultures à faible niveau d'impact (ex : miscanthus pour le chauffage collectif).

Les réalisations 2020 :

- Démarrage d'une expérimentation de culture de miscanthus sur 1 à 2 ha dans un périmètre de 20 km autour de Thiaucourt.

- Lancement du schéma directeur nitrate ayant abouti à 11 fiches actions permettant d'améliorer la qualité de l'eau du Rupt de Mad.

- Mad'in l'Eau Reine :

Cette démarche partenariale avait abouti à l'identification d'un programme de 10 actions en 2019. La moitié d'entre elles constituent le volet agricole du projet, de façon complémentaire avec le dispositif AGRI MIEUX Rupt de Mad :

- Structuration des débouchés pour les produits locaux sur la métropole messine : en 2020, le PNRL a lancé son étude de marché pour la marque "Valeur Parc" viande bovine auprès des consommateurs, des artisans-bouchers et des supermarchés.

- Développement et maintien des surfaces en herbe dans les systèmes d'élevage herbagers et céréaliers : en 2020, les chambres d'agriculture de Meuse et de Meurthe-et-moselle ont mené 29 diagnostics technico-économiques d'exploitation. Les exploitations agricoles du territoire ont remis en herbe 300 ha.

- Développement des filières de cultures Bas Niveau d'Impact (bio, soja, miscanthus, luzerne, chanvre...) : en 2020, expérimentation de la culture du miscanthus sur 2 ha, en lien avec l'approvisionnement des chaufferies bois (adaptées miscanthus) sur le territoire d'étude et métropolitain (chaufferie acceptant le miscanthus à Vieville en Haye) et expérimentation de culture de la Silphie sur 4 ha.

- Développement maîtrisé de la méthanisation permettant une valorisation complémentaire pour les systèmes herbagers.

- Animation et sensibilisation "Nos paysages sont dans nos assiettes" en lien avec une fête des terroirs et produits locaux.

PERSPECTIVES

Mobilisation foncière pour le développement des productions agricoles raisonnées et l'implantation de nouvelles exploitations agricoles. C'est une des actions issues du plan de paysage des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad afin de rouvrir certains secteurs identifiés dans cette démarche participative.

L'année 2020 aura permis de structurer la stratégie en identifiant des secteurs prioritaires pour lesquels une analyse foncière plus fine sera menée, complémentairement à une analyse des capacités agronomiques du sol.

RÉFLEXIONS

- Accompagnement au développement de distributeurs de produits locaux sur les aires de covoiturage.

- Recenser et attirer de nouveaux exploitants agricoles sur les productions maraichères et arboricoles, identifiées comme manquantes sur le territoire, pour compléter l'offre alimentaire locale.



Mad'in l'Eau Reine

- Poursuivre et amplifier la transition des exploitations vers des cultures plus durables et moins impactantes sur l'eau : le SERM et Véolia ont engagé une étude structuration de filières économiques et agricoles sur les cultures BNI.

- Poursuite des diagnostics technico-économiques pour les conversions bio ou Haute Valeur Environnementale (en lien avec les actions du plan de relance).

- Suivre et analyser les expérimentations de culture de miscanthus et de silphie.



CONTACT

Andréa **MATTIOLI** - Responsable du pôle "Développement Economique, Tourisme et Agriculture"

03 83 81 92 93 - mattioli@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Faciliter le retour à l'emploi et participer à la formation.

La Communauté de Communes Mad & Moselle mène une action volontariste en faveur de l'accès à l'emploi local pour les personnes qui en sont éloignées. En plus du chantier d'insertion, elle accueille chaque année plusieurs apprentis au sein des services communautaires ainsi que des services civiques et stagiaires étudiants.



DESRIPTIF

CHANTIER D'INSERTION

Mad & Moselle gère un chantier d'insertion agréé par l'Etat et bénéficie du soutien financier de l'Etat et de l'Europe. Le chantier d'insertion a pour objectif de **lever des freins à l'emploi durable pour des personnes rencontrant des difficultés** d'accès au marché du travail classique. Les salariés du chantier, dont l'éligibilité est validée par Pôle Emploi, bénéficient d'un contrat de travail à temps partiel et d'un accompagnement socioprofessionnel.

Supports d'activités :

- Espaces verts
- Entretien du patrimoine bâti
- Brigade verte
- Secrétariat

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

En contrepartie d'une mission bénévole, les jeunes mobilisés dans un projet professionnel, ainsi que les salariés du chantier d'insertion, peuvent bénéficier d'une bourse au permis de conduire.

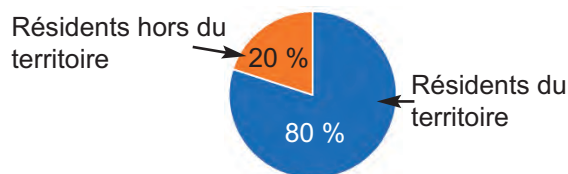
Bourse au permis pouvant atteindre 900 €



BILAN

Le chantier d'insertion a accueilli et accompagné 26 salariés en 2020

dont environ 80% résident sur le territoire.



Mad & Moselle a également accueilli en 2020

- 7 apprentis (dont 6 du territoire)
- 19 stagiaires (dont 1 du territoire)

3 bourses au permis de conduire ont été attribuées en 2020

La politique de solidarité de la communauté de communes est transversale. Elle se traduit dans d'autres politiques publiques, notamment au travers d'une tarification adaptée aux revenus des usagers (accueils petite enfance/ périscolaires, accueils collectifs de mineurs...) et de la prise en charge d'une part substantielle du coût des services publics au moyen de l'impôt afin d'en atténuer le coût direct (transport à la demande, cantines, périscolaires...).

PERSPECTIVES

- Développement d'une brigade éco-pro. Elle proposera des activités d'entretien des locaux (bâtiments communaux ou intercommunaux). L'objectif est d'accompagner des personnes ayant un projet professionnel dans les métiers de l'aide à domicile et de répondre aux besoins de recrutement d'un secteur d'activités en tension.
- Redéfinition d'un règlement d'aide au permis.

CONTACTS

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "Service à la population, culture et solidarités"

03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr



**Une terre accueillante,
ouverte...**

OBJECTIFS

Valoriser nos atouts pour augmenter la fréquentation touristique sur le territoire.

Le territoire de Mad & Moselle est doté de nombreux atouts orientés autour du cadre naturel et paysager, de son charme rural et périurbain, ainsi qu'à la richesse de son patrimoine historique. La promotion touristique revêt plusieurs enjeux importants pour le territoire.

- Poursuivre la valorisation du patrimoine local et l'animer.
- Structurer l'offre touristique locale en lien avec les acteurs du territoire.
- Promouvoir le territoire auprès des pôles urbains voisins porte d'entrée de la fréquentation touristique du territoire.
- Développer une offre touristique autour des sports de nature et du tourisme vert.



Chambley
Mondial Air Ballon
500 000 visiteurs en 2019

DESSCRIPTIF

TOURISME DE MÉMOIRE

Une caractéristique forte de notre identité.

- **Conflits de 1870** : sentiers de 1870 de Gorze à Rezonville-Vionville, Muséographie de pleins champs à Mars-la-Tour en lien avec Ville-sur-Yron et Bruville.
- **Première Guerre Mondiale** : Les villages détruits du Front de Haye, Remenauville, Regniéville et Fey-en-Haye ; Les tranchées allemandes de Saint-Baussant (sites présents sur la route du Saillant de Saint Mihiel) ; Du béton et des hommes, parcours historique d'Arry 1914-1918 ; Site des entonnoirs de mine de Flirey ; Cantonnements allemands de Vilcey-sur-Trey et Fey-en-Haye.
- **Seconde Guerre Mondiale** : Parcours Dornot Corny, 60h en enfer, les têtes de ponts d'une bataille oubliée.

PATRIMOINE REMARQUABLE DE L'ÉPOQUE ROMAINE AU MOYEN ÂGE

- Parcours de l'**aqueduc de Jouy-aux-Arches**.
- Parcours des **Aîtres fortifiés** de la vallée du Rupt de Mad.

AUTRE PATRIMOINE REMARQUABLE

- Palais abbatial de **Gorze**, la collégiale St Etienne et tout le patrimoine gothique de Gorze.
- Une dizaine d'églises médiévales et du XVIII^e classées Monuments Historiques
- Une quinzaine d'églises de la première reconstruction dotées d'intérêts architecturaux.



Sentier des aîtres fortifiés

Mad & Moselle a créé de nombreux parcours de découverte.

TOURISME NATURE

■ Lac de Madine

Plages de baignades surveillées, pédalo, bateau électrique, centre nautique, paddle, canoë, catamaran/voiles/voiliers, plongée, pêche.

Observatoire ornithologique, promenades en bateau électrique pour découvrir les richesses naturelles du site.



■ Aérodrome de Chambley

Il accueille de nombreuses activités (ULM, sauts en parachutes, montgolfières, kite-surf terrestre) et depuis 30 ans le Mondial Air Ballons. Il héberge également un circuit auto et moto et propose des hébergements temporaires pour les pilotes d'avions et de loisirs.

■ **Sentiers de rando et VTT** : au cœur du Parc naturel régional de Lorraine, des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad ou sur les plateaux de Thiaucourt-Regniéville, le territoire propose de nombreuses activités sportives de pleine nature. **Au total, ce sont plus de 16 boucles, représentant au total plus de 200 km de sentiers balisés qui sont proposés.** Ces chemins peuvent être pratiqués à pied, et certains d'entre eux, à vélo ou à cheval.

■ Véloroute

Le territoire est traversé le long de la Moselle, par **plus de 14 km de véloroute** "La Voie Bleue Moselle Saône à vélo", de la frontière luxembourgeoise à Lyon. →

PARTENARIATS

- **Partenariat avec INSPIRE METZ** pour promouvoir notre territoire depuis Metz Centre jusqu'en fin d'année 2022.
- **Partenariat similaire avec l'OT Pont à Mousson** jusqu'en milieu d'année 2022.

TAXE DE SÉJOUR

Une taxe de séjour intercommunale et départementale est applicable sur le territoire de Mad & Moselle pour l'ensemble des hébergeurs touristiques.

54 254 nuitées touristiques enregistrées en 2019. L'année 2020 a été compliquée en terme de fréquentation touristique face à la crise sanitaire et n'a enregistré que 35 087 nuitées, représentant une baisse de 35%.

BILAN

SOUTIEN AUX ACTEURS TOURISTIQUES DANS LE CADRE DE LA CRISE COVID-19

Ouverture des subventions Mad & Moselle aux entreprises dans le domaine des activités de loisirs et d'hébergements touristiques.

Accompagnement des entreprises touristiques à solliciter les fonds RESISTANCE mis en place et financé par la région Grand Est, BPI France, les départements de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, et les intercommunalités dont la CC Mad & Moselle.

2 entreprises touristiques (un hébergeur et un restaurateur) ont pu être soutenues.

SENTIERS DE MEMOIRE DES CONFLITS DE 1870

Finalisation de la mise en connexion du site de la muséographie de Pleins Champs et des sentiers de mémoire de Rezonville-Vionville

PERSPECTIVES

- Amélioration de la signalétique de la V50.
- Accueil de la semaine fédérale du cyclotourisme 2021 à Pont-à-Mousson.
- Accueil de la semaine fédérale du cyclotourisme en 2023 à Pont-à-Mousson.
- Développement des sites touristiques régionaux du Lac de Madine et de l'aérodrome de Chambley.

- Lancement officiel du projet "Via Mosel Vin et architecture", projet touristique transfrontalier visant à développer l'attractivité des domaines viticoles le long de la Moselle allemande, luxembourgeoise et lorraine, porté par le GEIE Terroir Mosel. Il est également envisagé la faisabilité d'une candidature pour le classement UNESCO de la vallée de la Moselle.

- Intégration de la SPL Madine Chambley, visant à développer l'économie touristique de ces deux sites.

MAISON ÉCLUSIÈRE D'ARNAVILLE

Suite au rachat du bâtiment et d'une emprise foncière à VNF, un Appel à Projet a été lancé le 3 février, afin de trouver le futur occupant, entreprise ou association, de cette ancienne bâtisse au cœur de l'Espace Naturel Sensible "Arnaville Confluence" et le long de la V50 La Voie Bleue Moselle Saône à vélo. Le projet doit s'inscrire dans les orientations souhaitées par Mad & Moselle, à savoir :

- Service de petite restauration (café, restaurant, guinguette) et activités autour des produits locaux.
- Activités et animations orientées autour du vélo, services aux cyclotouristes, sensibilisation à la pratique du vélo, location / prêt et réparation.
- Activités de loisirs autour du cadre exceptionnel de l'ENS (Espace Naturel Sensible) d'Arnaville.
- Activités culturelles, artistiques ou artisanales.

En début d'année 2021, l'association « Mad et Moselle Confluence » a été retenue pour occuper à terme, les locaux avec un projet de café et tiers lieu associatif, dont réparation de vélos.



RÉFLEXIONS

- Mise en place d'un réseau de "Greeters", ambassadeurs bénévoles et passionnés, prêts à transmettre et partager leurs connaissances (nature, histoires locales, lieux insolites...).
- Développement d'un partenariat avec l'Office de Tourisme du toulinois.
- Définition d'un schéma de développement touristique.
- Valorisation des collections de l'ancien musée de Gorze

CONTACT

Andréa **MATTIOLI** - Responsable du pôle "Développement Economique, Tourisme et Agriculture"

03 83 81 92 93 - mattioli@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Développer la lecture publique et l'accès à l'enseignement musical sur l'ensemble du territoire.

Dans le prolongement d'une étude de besoins et de faisabilité menée par la CCMM en lien étroit avec les acteurs locaux et les élus municipaux, la Communauté de Communes Mad & Moselle a défini un projet culturel, concentré autour de deux axes structurants :

- **Le développement de la lecture publique**, en lien avec les bibliothèques communales et associatives.
- **L'extension de l'enseignement musical.**

Afin de permettre l'égalité d'accès à la culture au plus grand nombre, en maillant le territoire d'une offre de services de qualité, adaptée aux nouvelles attentes de la population, la communauté de communes va renforcer les actions déjà engagées.



DESRIPTIF

LECTURE PUBLIQUE

Gestion d'équipements d'intérêt communautaire à Thiaucourt et Mars la Tour

La communauté de communes est compétente pour la gestion de 2 équipements d'intérêt communautaire :

- **La médiathèque située à Thiaucourt**, en gestion directe, avec l'appui de bénévoles.
- **La bibliothèque située à Mars la Tour**, en gestion associative, par convention, au sein du Pôle Multiservices.



Mener conjointement des projets !

Coordination d'un réseau de bibliothèques - Mad & Moselle

- Mise en place de projets communs, accompagnement au développement des bibliothèques locales.
- Réflexion autour de la mise en place d'un service de prêt commun.
- Mise en ligne d'un catalogue de tous les ouvrages disponibles dans les bibliothèques de Thiaucourt, Mars la Tour et Bayonville.
- Accès à la bibliothèque numérique du Sillon Lorrain.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Soutien à l'école des Arts Mad & Moselle

Le soutien financier versé à l'association permet à de nombreux habitants d'accéder à un enseignement musical de qualité sur le secteur Nord du territoire.



ACTION CULTURELLE

- Soutien de festivals structurants.
- Soutien de projets s'inscrivant dans les orientations/priorités intercommunales.



BILAN

LECTURE PUBLIQUE

2 230 prêts en 2020 - 220 adhérents
Un budget d'investissement de près de 10 000 € pour renouveler le fonds

- Animations et ateliers : une programmation perturbée par les mesures sanitaires
- Maintien d'un service minimum durant le confinement : des nouveaux services :
 - Catalogue en ligne (réservation en ligne)
 - Livraison pour les publics empêchés
 - Retrait sans contact
 - Boîte de retour
- Un retrait de la plupart des bénévoles
- Bibliothèque/ludothèque intercommunale Mars la Tour – gestion associative
- Bibliothèque communale G. Gobron – Bayonville sur Mad – convention de partenariat

ENSEIGNEMENT MUSICAL

36 000 € versés chaque année à l'école des Arts de Mad & Moselle.

ACTION CULTURELLE

- Des subventions reportées en 2021 du fait de l'annulation de la plupart des projets.

PERSPECTIVES

LECTURE PUBLIQUE

- Projet participatif de requalification de la médiathèque intercommunale en fonction des besoins du territoire en lien avec le projet immobilier Espace France Services à Thiaucourt Regniéville.
- Partenariat avec la bibliothèque d'Arnaville



ENSEIGNEMENT MUSICAL

Réflexion autour de l'ouverture d'un site sur le sud du territoire reportée du fait de la crise sanitaire.

CONTACTS

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "service à la population, culture et solidarités"

03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr

Fanny **HUOT** - Coordinatrice lecture publique

huot@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Soutenir le développement des sports de nature/santé et les sports liés à la gestion des équipements communautaires.

- Soutenir et accompagner les clubs et associations sportives,
- Mettre en place des projets sportifs fédérateurs réguliers et diversifiés en lien avec les acteurs locaux,
- Promouvoir un territoire sportif et éco-responsable,
- Proposer des équipements sportifs de qualité,
- Mettre en place des projets sportifs innovants et d'envergure à l'échelle du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) et au-delà.



DESRIPTIF

TENNIS

Entretien des terrains de tennis

- Entretien annuel des terrains de **Corny, Novéant et Gorze.**
- Extension de l'entretien aux terrains de **Thiaucourt et Mars-la-Tour.**

Un évènement annuel pour promouvoir le tennis

Conventions de partenariat pour l'enseignement et le développement de la pratique avec :

- 2018-2020 : l'association Le Socio de Gorze
- 2018-2022 : les clubs de Corny, Novéant, Thiaucourt, Mars-la-Tour



ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNEE

Pour une pratique sportive accessible au plus grand nombre

Entretien d'une quinzaine de sentiers de randonnée pédestre sur le territoire par des associations.

- Rando 3 vallées
- Club vosgien
- Comité départemental de randonnée pédestre.



PERSPECTIVES

TENNIS

- Etude sur la faisabilité d'un retour en gestion communale des terrains de tennis au 1^{er} janvier 2022.

SENTIERS DE RANDONNÉE ET VTT

- Etude pour l'harmonisation de l'entretien et du balisage des sentiers de randonnées/VTT et mise à jour des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire.
- Mise en ligne de nos circuits sur le site internet de la Communauté de Communes via le module IGN Rando.

PLAN VELO

- Création d'un autre circuit VTT à Arnaville, Bayonville, Vandelainville (en cours de réalisation) et projet de création d'un circuit VTT pour le sud du territoire.
- Balisage des 2 circuits.
- Etude pour la création d'un ou plusieurs circuits destinés aux cyclotouristes.
- Etude de faisabilité de création d'une liaison vers la base de Chambley et Madine - Forêt de la Reine.
- Rentrée scolaire 2021 : mise en place d'ateliers vélo dans les écoles.
- Poursuite du projet de création d'une passerelle pour sécuriser le franchissement de la Moselle entre Corny sur Moselle et Novéant sur Moselle pour les piétons et les cyclistes (V50).



CONTACTS

Sandrine **MANSION** - Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse et sport"
03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr



Une terre à haut niveau de services...

OBJECTIFS

Améliorer l'accessibilité des habitants aux services publics.

Face au désengagement des services publics en milieu rural et à la dématérialisation de la plupart des démarches administratives, la communauté de communes mène une politique en faveur de l'accès aux droits au plus grand nombre avec **une offre de services de qualité dans une logique de proximité.**

DESRIPTIF

3 sites sur le territoire

Des missions communes

- Accueil, orientation et accompagnement des usagers dans leurs démarches.
- Des permanences sur site de partenaires ou par les animateur(trice)s formées.

ESPACE FRANCE SERVICES THIAUCOURT-REGNIEVILLE

■ Partenaires

Enfance/famille (CAF), emploi/insertion (Pôle Emploi), retraite/santé (MSA), assistante sociale du Département, emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (*Mission Locale*), **création/reprise d'entreprise (ALACA), conseil en architecture, urbanisme (CAUE), information sur le logement (ADIL), conseils en énergie (EIE), habitat/rénovations (CAMEL), un avocat/conciliateur de justice, finances publiques / impôts (DDFIP), assurance maladie (CPAM), assurance retraite (CARSAT).**

- Espace public numérique : poste informatique et connexion internet, imprimante, scanner.

- Accompagnement pour toutes les démarches en ligne.

Réalisation de cartes d'identité et passeports depuis juin 2018.

Afin de s'adapter aux besoins des usagers, le service passeport et carte d'identité est ouvert en horaires décalés le jeudi de 12h30 à 18h30 (non stop) et le samedi matin (en plus des horaires habituels).



ESPACE FRANCE SERVICES ANCY-DORNOT

■ Partenaires

Enfance/famille (CAF), retraite/santé (MSA), emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (*Mission Locale*), **création/reprise d'entreprise (ALEXIS), consommation, rénovation énergétique (ALEC), habitat/rénovations (CAMEL), avocat.**

- Espace public numérique : poste informatique et connexion internet, imprimante, scanner

- Espace de travail partagé (cf fiche "développement économique")

- Accompagnement pour toutes les démarches en ligne.



Ancy-Dornot



**Une gamme élargie de services en un lieu unique justice/droit, emploi/insertion, famille, logement, social...
Un accompagnement par des professionnels**



PÔLE MULTISERVICES - MARS LA TOUR



La communauté de communes a construit un bâtiment regroupant différents services, en cours de réception :

- Une aile santé (cf fiche "maintien de l'offre de soins")
- Une aile services publics accueillant une antenne de l'Espace France Services et la bibliothèque de Mars la Tour (cf fiche "attractivité culturelle").

Pas d'agent sur site, présence sur rdv.

■ Partenaires

Emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (*Mission Locale*), **création/reprise d'entreprise** (*ALACA*), **habitat/rénovations** (*CAMEL*).

BILAN

L'Espace France Services à Thiaucourt-Regniéville a accueilli près de 1500 usagers en 2020 et a délivré plus de 1100 titres d'identité (carte nationale d'identité et passeport).

L'Espace France Services de Ancy-Dornot a accueilli 162 usagers. 20 ateliers numériques ou thématiques ont été organisés pour plus de 30 participants.

Le site d'Ancy-Dornot a été labélisé Espace France Services en 2020.

Un second animateur a été recruté.

PERSPECTIVES

■ Réflexion sur un schéma intercommunal d'amélioration de l'accès aux services aux publics (dont projet secteur sud/Beaumont ; projet La Poste/Thiaucourt-Regniéville).

■ Développement d'un plan inclusion numérique (conseiller numérique en cours de recrutement).

■ Ancy-Dornot : réalisation des travaux
Transformation des locaux administratifs de la communauté de communes en Espace France Services (amélioration de l'accueil des usagers, aménagement d'espaces de travail partagé adaptés, amélioration des performances énergétiques du bâtiment).

■ Projet de création d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Thiaucourt-Regniéville.

CONTACTS

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "service à la population, culture et solidarités"

03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr

Jennifer **CLEMENT** et Bérénice **BERNARD** - Animatrices de l'Espace France Services à Thiaucourt

03 83 81 91 69 - franceservices@cc-madetmoselle.fr

Gautier **SARGENTINI** et Mélanie **MARIN** - Animateur et Animatrice de l'Espace France Service à Ancy-Dornot

03 83 81 91 69 - franceservice57@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Renforcer l'attractivité du territoire en proposant des services de qualité.

- Permettre à de nouveaux foyers de s'installer sur le territoire
- Participer à l'amélioration du taux d'activité des femmes
- Participer à l'égalité réelle homme-femme
- Développer une offre de services diverse, adaptée et complémentaire
- Renforcer l'accessibilité des services aux populations les plus fragiles (tarification sociale)...

Depuis 2008, la petite enfance est au cœur des politiques de la communauté de communes. Le pôle "petite enfance" se compose d'un Relais Assistant Maternel (RAM) et d'un établissement d'accueil de jeunes enfants.



DESRIPTIF

Ô COMME 3 POMMES LE MULTI ACCUEIL DE BAYONVILLE SUR MAD

Le Multi Accueil de Bayonville sur Mad est agréé par la Protection Maternelle et Infantile avec un agrément de 25 places.

La structure est ouverte de 7h30 à 18h30.

Une équipe pluriprofessionnelle

La structure est dirigée par une éducatrice de jeunes enfants accompagnée par une équipe pluriprofessionnelle (infirmière, adjoint d'animation...), en tout, ce sont **8 professionnelles qui accueillent les enfants du territoire** (7.3 emploi à temps plein dont 1 emploi aidé).

GRAINES D'ÉVEIL LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS



Le territoire de Mad et Moselle compte 204 assistants maternels, ce qui correspond à plus de 350 places d'accueil sur le territoire.



Le service a pour mission d'informer les familles sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire et notamment sur les démarches administratives pour l'embauche d'un assistant maternel.

Les autres missions du service

- **L'accompagnement des assistants maternels au quotidien**, rompre l'isolement. Les animatrices proposent des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis chez les assistants maternels.
- **Valoriser la professionnalisation** des assistants maternels par le biais de formation ou de rencontres spécifiques.



DES PARTENARIATS AVEC DES STRUCTURES VOISINES AU TERRITOIRE

La communauté de communes réserve des places dans les multi-accueils voisins ; 6 places sont réservées sur l'établissement d'accueil à **Manonville** géré par la Communauté de Communes des Terres Toulaises et 1 place est également réservée sur la structure de **Vigneulles les Hattonchatel**.

BILAN

Ô COMME 3 POMMES LE MULTI ACCUEIL DE BAYONVILLE SUR MAD

23 769 heures d'accueil réalisées en 2020

En 2020, l'établissement a accueilli 52 enfants sur 202 jours d'ouverture.

GRAINES D'ÉVEIL LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

195 contacts

En 2020, le relais d'assistants maternels a eu 195 contacts de familles ou assistants maternels à la recherche d'informations.

13 familles, 28 assistants maternels et 81 enfants ont participé aux différentes animations.

PERSPECTIVES

Améliorer encore l'accueil

■ **Une extension du Multi-accueil de Bayonville est programmé pour 2021** ; en effet l'espace de la salle de sommeil est restreint et pour améliorer l'accueil des enfants une extension serait favorable. La structure ayant 10 ans d'existence un financement par l'Etat et la Caisse d'Allocation Familiale est réalisable à hauteur de 80%.

■ Etude de besoin sur la partie sud du territoire.

■ Mise à jour du Projet Educatif Territorial



Multi-accueil de Bayonville



CONTACTS

Sandrine **MANSION** - Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse et sport"

03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

Mélanie **DALLE** - Responsable de la structure d'accueil Ô comme 3 pommes

03.83.82.56.41 - cma@cc-madetmoselle.fr

Marie Eve **LELEU** - Responsable du Relais Assistants Maternels

03.87.63.66.25 - ram@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Répondre aux besoins d'accueil des familles tout au long de l'année et proposer des actions ludiques ou citoyennes en faveur de la jeunesse.



Développer le périscolaire et l'extrascolaire sur tout le territoire

Forte de son expérience depuis 2013 et afin de répondre aux besoins d'accueil des familles, d'être complémentaire aux temps scolaires, **Mad & Moselle a étendu la compétence périscolaire - extrascolaire à l'ensemble de son territoire** en janvier 2018. Elle souhaite conforter l'offre périscolaire au plus près des écoles des villages et maintenir une offre extrascolaire homogène sur le territoire.

Participer à la réduction des inégalités

Un projet Educatif de Territoire avec pour ambition de permettre aux enfants et aux jeunes un **égal accès à une offre éducative** et de réduire les inégalités a été mis en place avec la collaboration des acteurs locaux.

Renforcer l'accessibilité

La mise en place d'une tarification sociale permet une meilleure accessibilité des services **aux populations les plus fragiles**.

Offrir à l'enfant des moments privilégiés

L'accueil périscolaire, le mercredi éducatif et l'accueil de loisirs jouent un rôle social évident en complémentarité des temps de travail familiaux. Ce sont des dispositifs proposés par la communauté de communes pour favoriser l'organisation des temps sociaux des familles. La Communauté de Communes Mad & Moselle souhaite faire de ces temps d'accueil des moments privilégiés pour les enfants.

Ces temps doivent être des moments de détente et de convivialité permettant à chacun de bénéficier d'un repas équilibré, d'activités ludiques, culturelles et sportives.

Ce sont des temps d'apprentissage de la vie, de sensibilisation à l'hygiène, aux règles de vie en collectivité à l'éducation nutritionnelle.

La communauté de communes se doit de proposer un service de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes, la sécurité et les besoins de chaque enfant.



L'ensemble des accueils proposés sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et ont le soutien technique et financier de la Caisse d'Allocation Familiale.

DESRIPTIF



LES SERVICES D'ACCUEIL PERISCOLAIRE LES MERCREDIS ÉDUCATIFS REGROUPÉS

Ouverts à minima de 7h30 à 18h, répartis sur le territoire, rattachés aux écoles ou regroupement scolaire :

- les barbabapas à Bernecourt
- les pandas à Essey et Maizerais
- Les 3 aiglons à Thiaucourt
- Les petits orchids à Waville
- Les arts aux mille pattes à Vandelainville / Arnville
- Les petites graines vertes à Tronville
- Les marsupiaux à Mars la tour
- Le pitit graouilly à Ancy Dornot

■ Et aussi un accueil périscolaire à **Corny sur Moselle**, à **Novéant sur Moselle**, à **Jouy aux Arches** et à **Gorze**.

Les **mercredis éducatifs** sont regroupés sur les communes de **Chambley, Thiaucourt, Vandelainville et Corny sur Moselle**, les familles peuvent y accéder en fonction de leurs besoins.

LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

A chaque vacances, les familles peuvent trouver au moins un accueil de loisirs sur le territoire :

Chambley, Vandelainville, Corny sur Moselle, Ancy-Dornot, Beaumont et Jouy aux arches. Des sorties, des projets sont proposés aux enfants en fonction de leurs attentes.



LA JEUNESSE

Les actions en faveur des jeunes



- Un **club ado** à Ancy-Dornot, à Jouy aux arches, à Thiaucourt,
- Des **soirées ados** en partenariat avec les associations locales, FREP de Mars la tour, le carrefour des jeunes à Beaumont,
- L'accompagnement des juniors assos, 2 structures spécifiques gérées par des jeunes du territoire et soutenues par la ligue de l'enseignement. Les jeunes œuvrent pour mettre en place des projets d'autofinancement ou des actions de solidarité sur le territoire.
- Des séjours de vacances construits avec eux.

Des temps ludiques et conviviaux où chacun apprend à partager.

LES CHANTIERS JEUNES

Un "chantier jeunes" est un rassemblement de bénévoles de 13 ans à 17 ans dans le but d'entretenir ou d'améliorer le cadre de vie d'habitation ou de s'impliquer dans la vie locale ; les projets sont variés.

Les jeunes s'engageant dans ces chantiers réalisent différents projets d'action sociale, de préservation du patrimoine, d'animation, de construction, d'aménagement, de protection de l'environnement...

Participer à un chantier jeunes, c'est réaliser une action citoyenne, faire des rencontres, des sorties entre amis et obtenir une bourse pour un projet de loisir.



Chantier jeunes - Construction d'un parcours VTT à Ancy-Dornot

BILAN

LES SERVICES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LES MERCREDIS ÉDUCATIFS REGROUPÉS

En chiffres

1000 enfants accueillis sur les différents sites
800 familles concernées
150 000 heures d'accueil



Renouvellement du marché de restauration avec API

Restauration périscolaire

- 30 à 40% de **produits locaux** et 20% de **bio local**
- 50% de produits **régionaux**
- 80% de produits **frais**
- Des aliments **variés** respectant la **saisonnalité**
- Lutte contre le **gaspillage alimentaire**
- Sensibilisation au **goût**...

Opération de sensibilisation "une journée sans poubelle"

LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

200 enfants accueillis
120 familles concernées

PERSPECTIVES

- Réflexion sur l'amélioration de la prise en compte de la jeunesse et de l'éducation à la citoyenneté dans les politiques publiques communautaires,
- Etude de faisabilité de création d'un conseil communautaire des jeunes,
- Adaptation des actions proposées,
- Mise à jour du Projet Educatif Territorial.

CONTACTS

Sandrine **MANSION** - Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse et sport"
03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

Yann **COLLE** - animateur jeunesse - 03 83 81 91 69 - jeunesse@cc-madetmoselle.fr

Marianne **TONNELIER** - Animatrice jeunesse - 03 87 30 97 11 - periscolaire.leptitgraouilly@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Permettre le désenclavement numérique grâce au très haut débit pour tous.

L'accès au Très Haut Débit constitue aujourd'hui un élément indispensable pour l'attractivité de notre territoire, aussi bien pour les habitants que pour les entreprises.

Déployer de nouveaux outils ou modes de fonctionnement

Cette nouvelle technologie doit être une opportunité pour le développement de Mad & Moselle : **e-administration, nouveaux outils pédagogiques pour nos écoles, création de nouveaux modes de travail (télétravail, coworking...).**

DESCRIPTIF



Un investissement à 1,7 million d'€

Ainsi, la Communauté de Communes Mad & Moselle participe à hauteur de 1,7 million d'euros jusqu'en 2023 afin de permettre à tous les foyers de Mad & Moselle d'avoir enfin accès au Très Haut Débit.

Cette opération est possible grâce au regroupement de collectivités au sein de Moselle Fibre pour la partie 57, soit par le plan de déploiement du très haut débit porté par le Conseil Régional Grand Est à l'échelle de 7 départements dont la Meurthe-et-Moselle, avec le soutien financier de l'Etat.

Il s'agit d'un investissement considérable, mais indispensable aujourd'hui pour le développement de notre territoire.

3 secteurs

3 programmes de déploiement

■ **Arnaville, Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle** sont connectées au Très Haut Débit directement par les opérateurs privés, sans intervention publique.

■ **Les communes de Meurthe et Moselle** (hors Arnaville) sont connectées par le biais du programme LOSANGE (Région Grand Est – Conseil Départemental 54).

■ **Les communes de Moselle** (hors Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle) sont connectées par le biais du programme de Moselle Fibre.



BILAN

Les raccordements au haut débit ont démarré en 2018 pour s'achever en 2023.

Plus aucune commune en zone blanche

Sachant, qu'à ce jour, les communes les plus pénalisées par la technologie (zones blanches) ont été raccordées à ce jour et que le planning prévisionnel des différents partenaires est respecté.

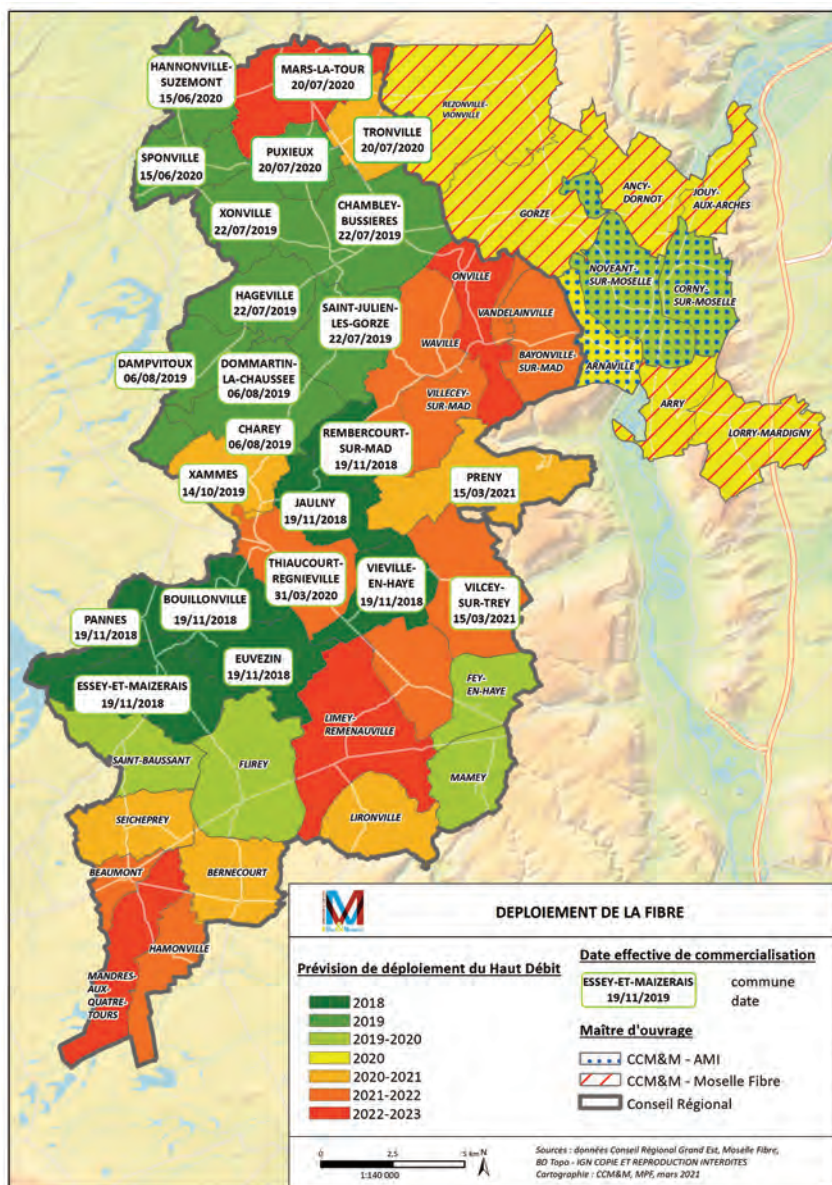


PERSPECTIVES

Un outil au service des habitants, des entreprises, des services, du tourisme...

La communauté de communes souhaite lancer un plan de développement du numérique transversal à toutes les politiques communautaires avec plusieurs objectifs :

- Accompagner le déploiement du Très Haut Débit avec le développement des usages afin de remettre les usagers au cœur de la dématérialisation / numérisation / digitalisation.
- Faire du Très Haut Débit un outil au service du développement du territoire et de son attractivité (développement de la e-administration, développement de la télé-médecine pour maintenir et développer l'offre de soin ; accompagnement au développement des mobilités...).
- Faire du Très Haut Débit un outil d'amélioration et de facilitation des relations entre la communauté de communes et ses communes membres ou avec les habitants et acteurs locaux.
- Faire du Très Haut Débit un outil au service de la transition énergétique et d'un développement économique responsable et durable (Plateforme internet pour favoriser la consommation locale et la consommation de biens et services par les touristes...).
- Accompagner les personnes les plus fragiles et éloignées des nouvelles technologies et à leurs usages pour réduire la fracture numérique (= la médiation numérique).



CONTACT

Davy **STEPHAN** - Responsable du Pôle "Patrimoine /Service technique / Informatique et numérique"
03.83.81.91.69 - brangbour@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Soutenir le mouvement associatif qui impulse une dynamique dans nos communes

Les associations participent largement au lien social dans les communes et au dynamisme du territoire.

Afin de soutenir les bénévoles dans les projets qu'ils développent, la communauté de communes propose un **panel de services en direction des associations**.



DESCRIPTIF

SOUTIEN À LA MISE EN PLACE DE PROJETS OU MANIFESTATIONS

- **Soutien au prêt de matériel**
Mise à disposition d'un parc de matériel associatif (conformément au règlement (mise à disposition gratuite ou payante).
- **Soutien à la mise en place de manifestations éco-responsables** (cf politique développement durable).
- **Soutien financier**
Attribution d'une subvention ponctuelle pour soutenir la mise en place de projets en lien avec les compétences / orientations de la communauté de communes (cf règlement).
- **Convention de partenariat** pour des projets associatifs structurants.

- **Soutien à la communication**
Création, reproduction de support de communication (conformément au règlement).

UN BLOG DÉDIÉ AUX ASSOCIATIONS



Possibilité pour les associations de diffuser elles mêmes les informations liées à leurs manifestations via le site Internet de Mad & Moselle (pour l'ensemble des manifestations).

- **Soutien au déplacement**
La communauté de communes met à disposition des associations du territoire un véhicule publicitaire permettant le déplacement des membres de l'association.

MISE À DISPOSITION D'UN VÉHICULE PUBLICITAIRE



BILAN

Le soutien proposé par la communauté de communes (prêt de matériel, prêt du véhicule publicitaire, soutien à la communication, soutien à la mise en place de manifestations écoresponsables) a été limité à quelques rares actions du fait de la crise sanitaire.

■ Convention de partenariat

10 associations partenaires dans des domaines en lien avec les compétences exercées par la communauté de communes (musique, environnement, mémoire, éducation populaire...).

■ Subventions versées aux associations

Montant en 2020 : 95 600 €

PERSPECTIVES

- Bilan des conventions en cours et renouvellement.
- Promotion du véhicule associatif et étude de faisabilité d'acquisition d'un nouveau véhicule.
- Développement de la promotion des événements associatifs.
- Révision du cadre des appels à projet ouverts aux associations pour 2022.

CONTACTS

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "service à la population, culture et solidarités"

03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Participer à la lutte contre les déserts médicaux en milieu rural !

Afin de lutter contre la désertification médicale et permettre l'accès aux soins au plus grand nombre, la communauté de communes développe des projets visant à maintenir, voire développer l'offre de santé.



DESRIPTIF

PÔLE MULTISERVICES – MAISON MÉDICALE – MARS LA TOUR



Construction d'une maison médicale à Mars la Tour

Mad & Moselle a construit un bâtiment permettant l'accueil de professionnels de santé sur ce secteur déficitaire. Il est loué à :

- **Un médecin généraliste.** Le bâtiment accueille 2 espaces de consultation pour permettre l'installation d'un second professionnel.
- **Un chirurgien-dentiste** (2 salles de soins).
- **Deux infirmières.**



Le bâtiment pourra être agrandi si d'autres professionnels souhaitent s'installer.

RÈGLEMENT SANTÉ "AIDES À L'INSTALLATION / MODERNISATION"

Des aides aux professionnels de santé pouvant aller jusqu'à 50 000 €

En décembre 2019, la communauté de communes a adopté un règlement incitatif en faveur des professionnels de santé (jusqu'à 50 000 € d'aides à l'investissement) qui vise 2 objectifs :

- aider à l'installation dans les zones les plus fragiles,
- aider à la modernisation de l'équipement des professionnels de santé déjà installés.

PERSPECTIVES

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Mise en oeuvre du Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle du PETR du Val de Lorraine : élaboré en 2017, avec les partenaires et professionnels de santé du Val de Lorraine, dont la CCMM, le CLS est un programme d'actions autour des axes suivants :

- améliorer l'accès aux services de santé et aux soins,
- développer l'autonomie des personnes âgées et handicapées,
- promouvoir des comportements favorables à la santé,
- améliorer le cadre de vie.

LA TÉLÉMÉDECINE

Une alternative au déficit de professionnels de santé

Réflexion sur le développement de la télémédecine, afin de proposer une alternative au déficit de professionnels de santé en milieu rural (en lien avec la réflexion sur l'évolution de l'Espace France Services - Thiaucourt-Regniéville).



CONTACT

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "Service à la population, culture et solidarité"

03 83 81 91 76 - Steyer@cc-madetmoselle.fr



**Une terre,
véritable jardin des métropoles
au cœur du Parc naturel régional de Lorraine**

OBJECTIFS

Préserver l'environnement par la réduction du volume de déchets et l'augmentation du recyclage et du réemploi.

Labellisé "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" au niveau national, Mad & Moselle

mène une politique de gestion des déchets forte et ambitieuse pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, diminuer la production de déchets, optimiser les modes de collecte et de traitement et maîtriser les coûts de ce service.



DESRIPTIF

Le mode de financement des déchets sur la CCMM est la Redevance Incitative (REOM I). Elle permet d'**adapter la facture de chaque foyer à la quantité de déchets produits**. La facture est composée d'une part fixe incluant les accès en déchèterie, les déchets recyclables et les frais de collecte des ordures ménagères et d'une part variable relative aux frais de traitement des ordures ménagères, adaptée en fonction du nombre de personnes du foyer, du volume du bac choisi et du nombre de levées (bacs ordures ménagères pucés fournis par Mad & Moselle).

Par l'incitation financière, elle encourage ceux qui trient ou changent leur comportement et leur consommation, c'est le principe de la prévention déchets.

DERNIERS PROJETS MIS EN PLACE

■ Une **brigade verte** adossée à un chantier d'insertion au service de l'entretien des espaces naturels du territoire et en vigilance sur les dépôts sauvages.

■ Une **harmonisation tarifaire et des pratiques** sur l'ensemble du territoire suite à la fusion de 2017 (redevance incitative, équipement des foyers en bacs pucés, mode de collecte identique...).

■ Un **agrandissement des déchèteries de Charey et Bernécourt** avec la mise en place de bennes de réemploi en partenariat avec l'association d'insertion SNI (Société Nationale et Internationale - Pont à Mousson).

■ L'obtention de l'**extension des consignes de tri plastique** sur l'ensemble du territoire (appel à projet national Citeo).



Nouvelles bornes à verre

BILAN

CHIFFRES CLÉS EN 2020

■ **3084 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées** (150 kg par an et par habitant).

■ **1785 tonnes de tri** (comprenant les recyclables secs et le verre) **collectées** (87 kg par an et par habitant).

■ un **budget** de fonctionnement de **2 millions d'euros**.

■ **322 composteurs** distribués.

■ En raison de la crise sanitaire, seulement 3 associations ont été accompagnées pour des manifestations éco-responsables et 12 animations réalisées sur la prévention et la réduction des déchets :

- 1 atelier grand public "des poules dans son jardin",
- 1 atelier grand public Zéro déchets,
- 7 ateliers grand public sur les extensions de consignes de tri,
- 3 interventions en milieu scolaire.



PERSPECTIVES

- Etude pour la mise place d'une collecte des biodéchets à l'horizon 2023.
- Lancement de l'étude de faisabilité d'une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours à compter de 2024.
- Elaboration d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2021.
- Travaux de sécurisation des déchèteries de Charey et Bernécourt.
- Etude de faisabilité de suppression du critère lié à la taille du foyer dans le calcul de la RI.
- Règlement d'intervention pour la lutte contre les dépôts sauvages, mise en œuvre du pouvoir de police et assermentation des agents de la brigade verte.



Déchèterie de Charey

PARTENAIRES



Région Grand Est
Dispositif financier
Climaxion
(ADEME/Région)

CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du "pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"

03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzon **TASSIN** – Adjointe à la responsable - Chargée de mission déchets

03 83 81 91 69 - tassin@cc-madetmoselle.fr

Isabelle **LIONNET** – Encadrante brigade verte

06 44 39 34 40 - lionnet@cc-madetmoselle.fr

Pauline **SCHREINER** – Ambassadrice développement durable / Chargée des animations

03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

Ambassadrices développement durable : Angélique **PETITTI** (Référénte associations et manifestations éco-responsables),

Lisa **DEVIENNE**

03 83 81 91 69 - contactdechets@cc-madetmoselle.fr

Gardiennes de déchèterie : Alix **BOUTTE**, Lisa **DEVIENNE** et Angélique **PETITTI**

OBJECTIFS

Favoriser l'évolution des modes de production et de consommation plus économes de l'énergie.

Labellisé "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte" au niveau national, à l'échelle du Parc naturel régional de Lorraine, Mad & Moselle mène des actions concrètes pour contribuer à atténuer les effets du changement climatique, encourager les réductions des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales.



DESCRIPTIF

CHIFFRES CLÉS

■ **425 600 €** - C'est la somme obtenue du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire lors de la labélisation du territoire en TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), ce qui a permis de financer 19 projets communaux (principalement la modernisation énergétique de l'éclairage public et 7 projets intercommunaux (bornes de recharges sur les aires de covoiturage, étude passerelle...). Mad & Moselle a été labellisée en partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine.

19 projets communaux et 7 projets intercommunaux financés grâce au label

■ **3 ateliers** - En raison de la crise sanitaire seulement 3 ateliers grand public "énergie" ont été organisés en 2020,

■ **2** - C'est le nombre d'associations type "centrale villageoise" créées : LORSOLEIL et ENERGIES 111

BILAN



ACTIONS EN COURS

■ **Plan éco-administration** (éco-responsabilité dans les services, acquisition de véhicules électriques...).

■ **Soutien aux projets de développement des énergies renouvelables sur les communes**, notamment réseau de chaleur collectif à Thiaucourt (partenariat commune / CCMM / maison de retraite – étude en cours), parc éolien à Bernécourt/Lironville.

■ **Création d'un Conseil en Energie Partagé** pour le patrimoine de l'intercommunalité et des communes (ce service a été mis en place par l'ADEME pour aider les communes à réduire leurs dépenses énergétiques). Recrutement du CEP en 2020.

■ **Accompagnement et règlement d'aide à la production d'énergie renouvelable** dans le cadre de projets participatifs et citoyens

■ Règlement d'aides "énergie habitat" dans le cadre de l'OPAH à destination des habitants. De juin 2018 à aujourd'hui, il y a eu **37 dossiers validés pour un montant de 18 500 €**

■ Sensibilisation auprès des habitants (animations grands publics, ateliers énergie / thermographie, distributions de kits leds, permanences des Espaces Info Energie, de Lorraine Energie Renouvelable et ALEC 57).

■ Partenariat avec le PETR Val de Lorraine, recrutement d'une chargée de mission énergie en 2020.



PERSPECTIVES

En partenariat avec le PETR Val de Lorraine :

- Appel à projet sur le **photovoltaïque au sol** sur les terrains publics.
- **Définition d'un cadastre solaire** pour permettre le développement de l'énergie solaire.
- **Mise en œuvre du programme SARE** (service d'accompagnement pour la rénovation énergétique)

Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial



PARTENAIRES



Région Grand Est
Dispositif financier
Climaxion
(ADEME/Région)



Espaces Info Energie
(Val de Lorraine et ALEC
du Pays Messin)



Lorraine Energie
Renouvelable
(réseau GECLER)



CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du “pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités”
03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzanne **STRAUSS** – Conseillère en Energie Partagé
07 50 55 07 60 / 03 83 81 91 69 - strauss@cc-madetmoselle.fr

Pauline **SCHREINER** – Ambassadrice développement durable / Chargée des animations
03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Préserver l'environnement
et protéger notre biodiversité.

Le territoire présente une grande diversité de paysages, de faune et de flore. Cette richesse environnementale a amené Mad & Moselle à conduire une véritable politique de transition écologique notamment guidée par un plan paysage à l'échelle des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad et par l'élaboration d'un plan biodiversité.



Site de Grandfontaine

DESRIPTIF

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Au titre de la GEMA, adhésions au SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Rupt-de-Mad/Esch/Trey + SAGE Ferrifère + Syndicat Mixte Seille Aval + Syndicat Mixte pour le Canal de Jouy.

Au titre de la PI, adhésion au Syndicat Mixte Ouvert Moselle Aval (SMOMA).

GESTION DES COURS D'EAU ET DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides)

- Rupt-de-Mad et ruisseaux
- Zone humide et confluence d'Arnaville
- Site de Grandfontaine
- Gravières de Novéant-sur-Moselle et son batrachoduc

PLAN DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PAYSAGE VALIDÉ EN NOVEMBRE 2020

- Programme de plantation et de restauration de haies (OPA haies).
- Etude réalisée pour la mise en place d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration des Vergers (OPAV).

- Gestion de l'**arboretum de Villecey-sur-Mad** et de **2 vergers conservatoires** à Jaulny et Beaumont.

- Gestion différenciée des espaces publics (accompagnement pluriannuel par la FREDON d'un programme de changement des pratiques d'entretien des espaces verts, des techniques utilisées et des aménagements laissant place à la biodiversité et limitant les interventions).

BRIGADE VERTE

La brigade verte est au service de l'entretien et de la surveillance des espaces naturels du territoire.

ANIMATIONS

Des animations à destination du grand public et des scolaires sont organisées chaque année sur un site différent.

BILAN



Programme de plantation et de restauration de haies

18 kilomètres de haies plantées entre 2009 et 2020.

100 km de cours d'eau restaurés

Le rupt de Mad, Grosrouvres, l'Esch, l'Yron et ses affluents, Grandfontaine.

3 animations grand public "biodiversité" autour du pressoir mobile "le camion qui presse".

2 sorties nature grand public sur le site ENS Granfontaine



Animation autour du camion qui presse



PERSPECTIVES

- Réflexion sur les filières et pratiques agricoles dans le cadre des différents programmes multi partenariaux liés à la qualité de l'eau du Rupt-de-Mad (SAGE / démarche Mad'in l'eau reine).
- Etudes sur la restauration et l'entretien des différents ruisseaux du territoire dont la Joyeuse, la Vricholle et le Soiron.
- Participation à la mise en oeuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle du Syndicat Mixte Moselle Aval (SMOMA).
- Mise en oeuvre du programme d'actions du plan biodiversité et paysage avec les axes suivants :
 - Biodiversité en village dont végétalisation des espaces publics, gestion durable et différenciée des espaces verts.
 - Ouverture du paysage dont restauration trame thermophile, pelouses calcaires et réouverture des paysages par le développement d'une agriculture durable.
 - Restauration et création de mares – Trame bleue
 - Restauration et création de vergers – Trame verte
 - Structures agroécologiques avec le maintien des prairies et la plantation de haies
 - L'avenir des forêts
 - Sauvegarde des pollinisateurs
 - Mise en cohérence du PLUI
 - Animations et sensibilisations à la biodiversité et au paysage



PARTENAIRES



CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du “pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités”
03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Vincent **ASSELOT** – Chargé de mission environnement
03 83 81 91 69 - asselot@cc-madetmoselle.fr

Kathleen **RETHORET** – Animatrice plan paysage
03 83 81 91 69 - rethoret@cc-madetmoselle.fr

Isabelle **LIONNET** – Encadrante brigade verte
06 44 39 34 40 - lionnet@cc-madetmoselle.fr

Pauline **SCHREINER** – Ambassadrice développement durable / Chargée des animations
03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Inscrire l'opération dans les politiques de développement durable.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une convention signée par des partenaires institutionnels nombreux œuvrant ensemble pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat afin de :

- Mieux maîtriser les dépenses énergétiques,
- Lutter contre l'habitat indigne, très dégradé et fragile,
- Adapter les logements à la perte d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile,
- Encourager la remise sur le marché ou la remobilisation de logements vacants par des travaux adaptés,
- Valoriser et mettre en valeur le patrimoine bâti,
- S'inscrire dans le développement durable et limiter l'artificialisation des sols par un accompagnement technique et financier dans les travaux,
- Développer l'activité économique des artisans locaux.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est donc une politique globale de sobriété énergétique et foncière et de redynamisation du cœur de nos villages.

L'OPAH actuelle d'une durée de 3 ans est prolongée de deux années supplémentaires jusqu'en Juin 2023.



DESRIPTIF

LES ABONDEMENTS ET OBJECTIFS FINANCIERS DE LA CCMM

La Communauté de Communes Mad & Moselle s'est engagée dans le cadre de l'OPAH à abonder avec des fonds propres, les aides proposées par l'ANAH et les collectivités partenaires (CD54, Région) pour les ménages éligibles à l'ANAH.

Pour cela, elle dispose d'un "fond commun" avec la Région de 187 600 € pour 3 ans (2018-2021) dont 62 533 € de fonds "Région".

PROPRIETAIRES OCCUPANTS

- **Logements indignes et très dégradés** - 2 logements par an soit 10% de la dépense subventionnée dans la limite de 5 000 € (1 667 € Région + 3 333 € CCMM)
- **Amélioration énergétique** - 40 logements par an soit 1 000 € par logement (333 € Région + 667 € CCMM)
- **Autonomie** - 15 logements par an soit 10% de la dépense subventionnée dans la limite de 500 € (167 € Région + 333 € CCMM)

PROPRIETAIRES BAILLEURS

1 500 € par logement actuellement (500 € Région + 1000 € CCMM)

- **Logements indignes et très dégradés** - 2 logements par an
- **Amélioration énergétique** - 2 logements par an

COPROPRIETES

- **Copropriétés fragiles** - 4 logements par an soit 300 € par logement pour de l'AMO (100 € Région + 200 € CCMM)

LES SUBVENTIONS INTERCOMMUNALES COMPLÉMENTAIRES À L'OPAH

La CCMM met en place, en parallèle des aides déjà citées, des aides spécifiques et indépendantes de celles de l'Anah.

- **Règlement Energie renouvelable et auto-réhabilitation** - 35 logements par an
Pour quoi ? Autoconsommation, système de chauffage à énergies renouvelables, production d'eau chaude sanitaire à partir d'énergies renouvelables, auto-réhabilitation accompagnée.
Sans condition de ressource soit 20% de la dépense subventionnable TTC plafonnée à 500 €

- **Règlement Personnes Agées / Personnes Handicapées** - 5 logements par an
Pour qui ? Pour quoi ? Pour les personnes handicapées ou âgées de plus de 65 ans, répondant aux critères de ressources de l'Anah, mais qui ne seraient pas éligibles à l'Anah en raison de la nature des travaux.
Sous condition de ressource soit 10% du montant subventionnable plafonné à 1 000 €

- **Ravalement de façade** - 15 logements par an
Pour quoi ? Pour le ravalement de façade ou le revêtement d'isolation thermique par l'extérieur pour les constructions d'habitation datant d'avant 1965
Sans condition de ressource soit 20% du montant total TTC des travaux plafonné à 1 750€



Les ateliers “Développement durable”

Les aides de la CCMM sont conditionnées à la participation aux ateliers “Développement Durable” organisés par l’Espace Info Energie pour le 54 et par l’ALEC Metz pour le 57.



BILAN SUR LES 30 PREMIERS MOIS

1 000 000 €

Retombées économiques des travaux réalisés (OPAH et règlements intercommunaux) pour les entreprises du territoire.

35 %

Part de marché des entreprises du territoire pour réaliser ces travaux

139 000 €

Enveloppe globale consommée par la CCMM pour accompagner financièrement les travaux des ménages (investissement).

229

Nombre de dossiers accompagnés toutes subventions confondues (dossiers déposés en 30 mois sur 2018-2021)

- 1 dossier “logement indigne et très dégradé” pour propriétaire occupant
- 90 dossiers “amélioration énergétique” pour propriétaires occupants
- 28 dossiers “autonomie” pour propriétaires occupants
- 5 dossiers “amélioration énergétique” pour propriétaires bailleurs
- 62 dossiers “ENR (Energie renouvelable) et autoréhabilitation”
- 9 dossiers “Personnes âgées, personnes handicapées”
- 34 dossiers “ravalement de façade”

PERSPECTIVES

Deux années supplémentaires Juin 2021 - juin 2023

Au regard des résultats très encourageants et en poursuivant la volonté d’améliorer les logements sur le territoire, les élus communautaires se sont prononcés favorablement pour la poursuite de l’OPAH pour deux années supplémentaires.

En poursuivant cette OPAH, la CCMM abondera sur un nouvel axe : “les logements dégradés” des propriétaires bailleurs. Au total ce seront 114 logements qui pourront être accompagnés dans le cadre de l’OPAH et 90 logements par l’intermédiaire des règlements spécifiques intercommunaux, soit 204 logements.

CONTACT

Coline **LESIRE** - Responsable du pôle “urbanisme & habitat”

03 83 81 91 76 - lesire@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Favoriser le développement de moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle.

La mobilité est un enjeu fort, véritable facteur de l'attractivité du territoire et de lien social. Accès à l'emploi, à la santé, aux commerces, à la culture et à l'éducation, la mobilité conditionne l'efficacité des autres politiques publiques.

Liée à la transition écologique et énergétique, la CCMM souhaite offrir une alternative à la voiture individuelle, veiller à la complémentarité entre les différents transports, les usages partagés de véhicules et les modes de déplacements "doux".



DESRIPTIF

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

Depuis juillet 2019, la CCMM a la compétence "Autorité Organisatrice de la Mobilité", complétée au 1^{er} juillet 2021 par la délibération du 18 février 2021 faisant suite à la loi d'Orientation des Mobilités pour agir sur le transport régulier, le transport à la demande et les services de mobilités actives, partagées et solidaires.

Les élus de Mad & Moselle ont délibéré le 17 décembre 2020 en faveur d'un **plan de développement des mobilités qui a pour objectif de permettre le déploiement de différentes solutions alternatives à la voiture individuelle**, afin d'en réduire son utilisation, tout en conservant l'attractivité de son territoire. Ce plan fera partie intégrante du projet de territoire en cours de définition, notamment sur les enjeux d'amélioration du cadre de vie, d'amélioration des mobilités en lien avec la transition énergétique, de promotion de la santé et des sports-loisirs et d'attractivité résidentielle et touristique du territoire.

TEDI'BUS - LE TRANSPORT À LA DEMANDE ÉTENDU À TOUT LE TERRITOIRE DEPUIS LE 1^{er} FÉVRIER 2021

Initié depuis 2014 sur une partie du territoire, l'année 2020 a permis de préparer l'extension du service de Transport à la Demande "Tedi'bus" à l'ensemble de Mad & Moselle.

Ce service de proximité permet de rejoindre directement depuis son domicile un bourg offrant les services publics, de santé, de loisirs, les commerces et les gares, selon des circuits et horaires prédéfinis, sur réservation préalable la veille auprès de la CCMM.



MOBILITÉ SOLIDAIRE

Mad & Moselle soutient le projet expérimental de mobilité solidaire porté par la Fédération Familles Rurales 57 et le PETR du Val de Lorraine.

Le concept : des conducteurs bénévoles, dédommagés pour leurs frais, accompagnent dans leurs déplacements quotidiens les habitants ayant des difficultés de mobilité.



3 AIRES DE COVOITURAGE

Mad et Moselle a créé 3 aires de covoiturage intercommunales sur **Bernécourt, Mars-la-Tour et Arnaville** : 10 à 15 places de stationnement, dont une place PMR (Personne à Mobilité Réduite), avec végétalisation pour un aménagement durable et écologique et une bonne intégration paysagère, ainsi qu'une borne de recharge pour véhicule électrique sur les sites de Mars-la-Tour et Arnaville.



Aire de covoiturage à Arnaville

VOIES DOUCES

Mad & Moselle est traversée par différents itinéraires cyclables sécurisés : véloroute voie verte V50 "La voie bleue" d'Arnaville à Jouy-aux-Arches et liaison Actisud pour les déplacements quotidiens notamment domicile-travail.

BILAN

Le territoire compte aujourd'hui 13 km d'itinéraires cyclables.

Tedi'Bus a enregistré 435 réservations en 2020 (15% usagers hebdomadaires, 35% mensuels, 50% occasionnels).

PERSPECTIVES

- **Développement des mobilités du quotidien.**
- **Extension du transport à la demande** sur l'ensemble du territoire en 2021.
- **Extension de la mobilité solidaire** sur l'ensemble du territoire en 2021.
- Etude en cours d'une **ligne fixe Thiaucourt-Actisud** avec desserte de l'ensemble des villages et des gares pour une expérimentation à compter du 1^{er} septembre 2021.

CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du "pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"
03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzon **TASSIN** – Adjointe au responsable
03 83 81 91 69 - tassin@cc-madetmoselle.fr

Vincent **ASSELOT** – Chargé de mission environnement / Référent développement des mobilités douces
03 83 81 91 69 - asselot@cc-madetmoselle.fr

■ Schéma directeur des mobilités à l'échelle du PETR Val de Lorraine avec diverses expérimentations sur de la mobilité alternative et innovante. Le PETR travaille actuellement sur la mobilité du quotidien avec d'autres dispositifs de mobilité solidaire, l'autopartage, le schéma des bornes de recharge pour véhicules électriques, et sur la mobilité douce avec des études sur les services cyclables, la signalétique de la V50 et la faisabilité technique de nouvelles véloroutes, la mise en place de compteurs de fréquentations et de labels vélos, l'accessibilité cyclable et son animation sur les sites scolaires.

■ Développement des mobilités douces :

- Mise en oeuvre du règlement d'attribution d'aide financière à l'**acquisition de vélo à assistance électrique en 2021**.
- Projet de création d'une **passerelle cyclable et piétonne pour le franchissement de la Moselle** entre Corny sur Moselle et Novéant sur Moselle (véloroute V50).
- Projet de **nouvelles liaisons douces entre les villages et vers les grands sites touristiques** (véloroute V56 Moselle à Madine par la vallée du Rupt-de-Mad, et boucle Moselle à base de Chambley par Gorze retour V56).
- Intégration des enjeux de mobilité douce dans le PLUi.

PARTENAIRES



Val de Lorraine
Pôle d'équilibre territorial et rural

Le PETR du Val de Lorraine est porteur de l'élaboration du schéma des mobilités.

OBJECTIFS

Le PLUi, un projet d'aménagement et de développement durable à l'échelle du territoire !

Le Conseil Communautaire avait voté favorablement pour le transfert de la compétence "PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu", rendue effective au 1^{er} Janvier 2019. Il s'agit d'une compétence obligatoire pour les EPCI. Ainsi, le 28 mai 2019 a été prescrit le PLU intercommunal (PLUi).

Le PLUi permettra de doter le territoire d'un projet fédérateur de planification qui déclinera les ambitions formulées dans le Projet de Territoire en cours d'élaboration.

En effet, un grand nombre de communes ne dispose pas de document d'urbanisme ou dispose d'un document d'urbanisme à faire évoluer pour s'adapter aux évolutions législatives et supra-communales :

- 14 communes sont au Règlement National de l'Urbanisme (RNU), dont 7 à la suite d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) rendu caduc.
- 2 disposent d'une Carte Communale.
- 12 disposent d'un PLU approuvé avant 2010 (avant Loi Grenelle et ALUR).
- 22 disposent d'un PLU approuvé après 2010.

DESRIPTIF

PLU(i) ET DOCUMENT D'URBANISME TENANT LIEU

Par le transfert de cette compétence, la CCMM est devenue également compétente pour faire évoluer les documents d'urbanisme communaux en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi (modification, révision allégée, déclaration de projet).

D'autres compétences ou exercices ont également été transférés dont :

- La conduite de Périmètres Délimités des Abords (PDA) autour des monuments historiques : une réflexion est en cours avec les deux Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) pour envisager ces travaux en parallèle du PLUi.
- Le Droit de Préemption Urbain (DPU) : la CCMM instruit les Déclaration d'Intention d'Aliéner - DIA (cf : fiche instruction).

- La conduite du Règlement Local de Publicité (RLP) : la modification de celui de Jouy-aux-Arches (seul RLP existant sur notre territoire) a été approuvé en décembre 2020.

ATTENTION : la compétence relative aux autorisations d'urbanisme reste une compétence du maire au nom de la commune.

ÉLABORATION DU PLUi EN COURS

Par convention, l'AGURAM accompagne la CCMM dans l'élaboration du PLUi.

L'Agence Technique Départementale de Meurthe & Moselle (MMD54) a été choisie pour assister la CCMM en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le bureau d'études "Mosaïque Environnement" accompagne la CCMM dans l'évaluation environnementale du PLUi.



ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC EN COURS (2019-2021)

Le diagnostic du PLUi est en cours de finalisation sur le 1^{er} semestre 2021, avant d'aborder les réflexions sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) à l'automne 2021.

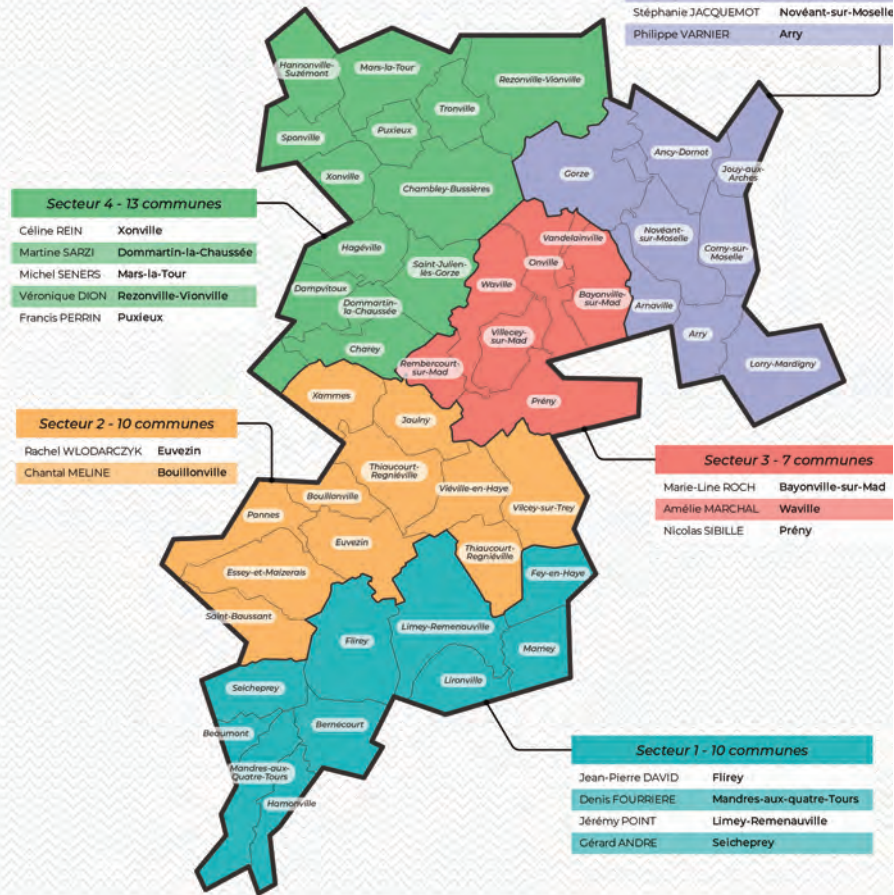
L'année 2020 a permis de produire les premiers livrets de diagnostic issus de traitement de documents et de données, ainsi que des travaux de terrain. A l'automne 2020 des ateliers "thématiques" ouverts aux partenaires et à l'ensemble des conseillers municipaux ont été organisés avec une adaptation en visioconférence.

A l'issue de ces 5 ateliers thématiques, il a été proposé à l'ensemble des maires et conseillers municipaux de se porter volontaires pour constituer un Comité de Pilotage de 20 élus au maximum représentant équitablement les cinq secteurs du territoire.

Ce COPIL a été appelé "La Fabrique" (cf : charte de gouvernance du PLUi). La Fabrique est présidée par le vice-président en charge de l'urbanisme et l'habitat, Denis Blouet (maire de Corny-sur-Moselle), et le délégué communautaire en charge du PLUi, Dominique Leroy (maire de Xammes).



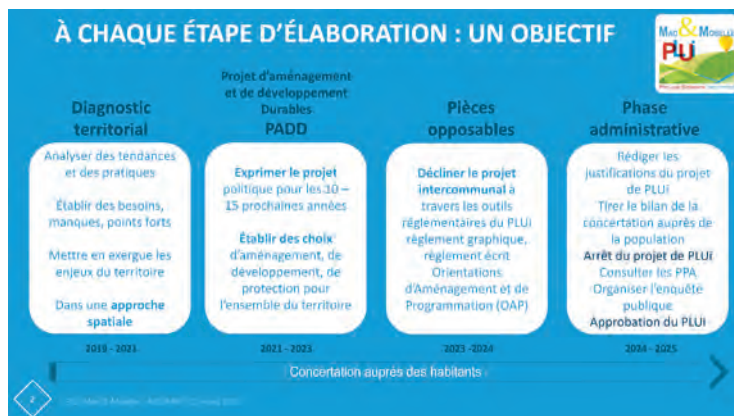
Dominique LEROY Délégué communautaire au PLU / Xammes
Denis BLOUET VP à l'urbanisme et à l'habitat / Corny-sur-Moselle



BILAN

Les travaux du PLU sur l'année 2020 ont permis de réunir un très grand nombre de participants dans la mesure où même en distanciel, il y avait une trentaine de personnes à chaque atelier.

Malgré le contexte lié à la COVID et un calendrier décalé de 6 mois sur le début de l'année 2020, l'engouement et la participation aux réflexions sur le PLU sont de plus en plus importants.



PERSPECTIVES

L'année 2021 sera chargée en événements dans la mesure où il est prévu que soit finalisé le "diagnostic" pour juin 2021 à l'issue des ateliers sectoriels auxquels participent les binômes d'élus communaux récemment désignés.

Dès l'automne 2021, les premiers travaux sur le PADD seront entrepris et des dispositifs participatifs destinés aux habitants et acteurs du territoire seront mis en place dans le cadre du Projet de Territoire (La Tournée) avec des temps spécifiques sur le PLU.

CONTACT

Coline **LESIRE** - Responsable du pôle "urbanisme & habitat"
03 83 81 91 76 - lesire@cc-madetmoselle.fr



Services aux communes

Mutualisation des services

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de service tout en faisant des économies.

La mutualisation des services et des moyens a été initiée en 2007 par la Communauté de Communes des 3 Vallées avant de s'étendre au Chardon Lorrain en 2011 puis à Mad & Moselle en 2017.

L'objectif principal de la mutualisation est d'abord d'améliorer la qualité des services publics locaux tout en favorisant les économies à long terme (non-remplacement suite à des départs en retraite, mutualisation du matériel...).



DESRIPTIF

ENTRE MAD & MOSELLE ET LES COMMUNES VOLONTAIRES

Historique

- En 2007 : La mutualisation a commencé par la création d'un service commun technique pour la **gestion des espaces verts et petits travaux**.
- En 2011, un service commun de **balayage** a été créé.
- En 2013, un service commun **administratif** a été proposé aux communes volontaires pour la mutualisation des **secrétaires de mairie**.
- En 2014 : un service commun pour l'**Administration du Droit des Sols** par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.
- En 2020 : un service commun "**attractivité éducative**" regroupant les **ATSEM et les animateurs périscolaires** ainsi qu'un service commun "**prévention des risques professionnels**" et de "**facturation pour l'assainissement**".

Aujourd'hui

- **Service commun technique**
19 communes et 2 syndicats - 6 agents (3 équipes)
- **Service commun balayage**
20 communes et un syndicat (4 communes supplémentaires) - Prestataire SUEZ
- **Service commun administratif**
24 communes et 4 syndicats - 13 Agents
Service primé deux années consécutives
2018 - TERRITORIA OR - Catégorie Ressources Humaines
2019 - Lauriers des Collectivités Locales Prix du Jury
- **Service commun pour l'Administration du Droit des Sols**
44 communes - CC Bassin de Pompey
- **Service commun "attractivité éducative"**
3 communes et 1 syndicat - **17 agents (24 agents peuvent être mis à disposition)**
- **Service commun "prévention des risques professionnels"**
11 communes - 1 agent de prévention CCMM
- **Service commun de "facturation assainissement"**
7 communes - 1 agent CCMM

MUTUALISATION À LA CARTE

Il s'agit bien de **mutualisation "à la carte" non contraignante**, ouverte aux communes volontaires. Une charte de gouvernance des services communs a été définie de manière concertée.

APPLICATION INTERSTIS

Dématérialiser et améliorer les relations avec les communes

Objectifs

- Faciliter le quotidien des agents sur le terrain.
- Améliorer la qualité du service aux communes.
- Simplifier la vie des élus.
- Automatiser la facturation du service commun.

UNE CHARTE DE GOUVERNANCE

Objectifs

- Clarifier la responsabilité et les missions de l'ensemble des acteurs des services communs (communes et CCMM).
- Assurer un fonctionnement efficace et optimal des services communs.
- Confirmer la co-responsabilité partagée dans la gestion du service commun par la commune et la CCMM.



COÛT UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT

2020

- Service technique : 24.39 €
- Service administratif : 17.48 €
- Service attractivité éducative : 14.88 €
- Prévention des risques professionnels – Document unique : 70.05 €
- Prévention des risques professionnels – Agent de prévention : 18.48 €
- Facturation : 16.79 €
- Balayage : 100 €
- Service « Eco Pro » : 14.55 €

BILAN

- Assurer une **meilleure continuité du service** (remplacement).
- **Meilleure attractivité des postes** par la création de temps complets.
- **Meilleure formation** et professionnalisation des agents.
- **Une plus grande motivation** pour les agents : intégration dans une équipe, plan de formation adapté, possibilité d'évolution de carrière, mobilité interne plus importante...
- Un encadrement assuré par Mad & Moselle avec un **suivi de carrières**.
- **Meilleure prévention des risques professionnelles** (Document Unique mutualisé, agent de prévention ou encore démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences).

Mutualisation des moyens

GROUPEMENTS DE COMMANDES

Objectif : unifier et harmoniser les besoins et obtenir des prix plus intéressants en massifiant les commandes.

Réalisés

- Défibrillateurs et radars pédagogiques (achat, entretien, dépannage)

A venir

- Matériel informatique (achat et maintenance)
- Entretien de l'éclairage public

DÉLÉGATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LES PROJETS D'INTÉRÊT INTERCOMMUNAL

Objectif : Accompagnement technique des communes

Critères de sélection

- Projet d'intérêt communal
- Niveau de complexité du projet
- Répartition géographique
- Projet qui s'inscrit dans une démarche de développement durable (Agenda 21)

En cours

- Lotissement Développement Durable à Flirey

Les coûts d'ingénierie (personnel)

- De 1 à 200 heures : 10 € brut/heure
- A partir de 201 heures : 15 € brut /heure

PERSPECTIVES

- Extension des services communs existants.
- Mise en place de nouveaux services en cours de réflexion : "communication" et "ressources humaines"
- Professionnalisation et montée en compétences des agents afin de poursuivre l'amélioration de la qualité des services publics locaux.

CONTACTS

Service commun technique, balayage et prévention des risques professionnels

Service "patrimoine /service technique / informatique et numérique" - 03 83 81 91 69 - stephan@cc-madetmoselle.fr

Service commun administratif

Lydie RICHY - Responsable de service - 03 83 81 91 69 - richy@cc-madetmoselle.fr

Service commun ADS

Coline LESIRE - Responsable du pôle "urbanisme & habitat" - 03 83 81 91 69 - lesire@cc-madetmoselle.fr

Service commun attractivité éducative

Sandrine MANSION - Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse et sport"
03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

S'appuyer sur un service instructeur compétent pour un meilleur service aux habitants et une meilleure sécurité juridique pour les communes.



Des conventions précisant les instructions d'urbanisme déléguées par le maire ont été établies avec les communes qui font appel au service.

L'EXERCICE DU "DROIT DE PRÉEMPTION URBAINE" PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans le cadre de la prise de compétence "PLU" au 1^{er} Janvier 2019, et conformément à l'article L211-2 du Code de l'Urbanisme, la Communauté de Communes Mad & Moselle est devenue compétente de plein droit en matière de droit de préemption urbain (DPU). La CCMM se charge alors de compléter les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) et de les transmettre aux propriétaires (notaires mandataires) dont les biens se situent dans un périmètre de droit de préemption urbain. Il est toutefois possible pour la commune de se voir déléguer cet exercice pour la vente d'un bien et un projet communal déterminé. Elle doit alors le faire savoir à la CCMM lors de la transmission de la DIA.

BILAN

Adhésion de la quasi totalité des communes

Aujourd'hui **44 des 48 communes** ont fait le choix de confier tout ou partie de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Bien souvent les communes n'ayant pas tout délégué ont conservé les CUA ou les déclarations préalables.

Au total ce sont **plus de 600 autorisations d'urbanisme** qui sont instruites pour les communes de la CCMM chaque année au niveau de la plateforme d'instruction du Bassin de Pompey.

DESRIPTIF

UN SERVICE INSTRUCTEUR COMMUN

Le transfert de la compétence "PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu" par la communauté de communes, n'entraîne pas la prise de compétence relative aux autorisations d'urbanisme (délivrance des déclarations de projet, permis de construire...).

L'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme est :

- Le maire, au nom de la commune, dans les communes qui se sont dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu (PLU, PLUi).
- Le maire, au nom de la commune, dans les communes qui se sont dotées d'une carte communale.
- Le préfet ou le maire au nom de l'Etat dans les autres communes (RNU).

Toutefois, le maire, pour délivrer les autorisations d'urbanisme, peut déléguer tout ou partie de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

C'est pourquoi, suite au désengagement des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (sauf RNU) en 2015, la CCMM s'est rapprochée de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey pour mettre en place une plateforme commune de l'instruction.



Les 4 communes qui n'ont pas délégué l'instruction, sont 4 communes du territoire instruites par les services de l'Etat.

Le service instructeur assure alors la quasi-totalité de l'instruction de ces autorisations et des logiciels SIG ont été mis en place pour faciliter les instructions et l'urbanisme et anticiper la dématérialisation des autorisations d'urbanisme en 2022.

Des logiciels pour faciliter les instructions

■ Plateforme ArcopolePro : le SIG (système d'information géographique) commun

Chaque commune dispose de codes d'accès au logiciel de SIG commun. Les communes peuvent alors consulter ce SIG qui permet de gagner du temps dans les recherches et l'échange d'informations, dans la mesure où cet outil offre la possibilité de visualiser, d'interroger et d'éditer des informations à caractère géographique. Il est possible d'accéder au cadastre mis à jour chaque année, à des images aériennes, socle sur lequel se greffent des données "métier" comme les documents d'urbanisme (PLU, Carte communale), les risques, les servitudes ou encore les périmètres de préservation de l'environnement par exemple. Via cette plateforme, il est également possible de suivre toutes les instructions des demandes d'urbanisme ou de rechercher ces données archivées (demandes d'autorisation d'urbanisme, DIA).

■ Plateforme WgéopC

Afin d'anticiper les démarches sur la dématérialisation obligatoire des autorisations d'urbanisme à partir de 2022, chaque commune membres du service instructeur mutualisé, verse via la plateforme en ligne WgéopC, les pièces des autorisations d'urbanisme qu'elle transmet au service instructeur du Bassin de Pompey et peut suivre le cheminement des instructions et retrouver les éléments archivés.

■ Plateforme WgéoDIA

La communauté de communes s'est dotée de la plateforme WgéoDIA pour la dématérialisation de l'instruction des DIA et leur archivage. Cette plateforme est associée à « Arcopole », de sorte que, comme via WgéopC, il est possible sur ArcopolePro de retrouver les demandes instruites et archivées sur ces deux plateformes d'instruction.

Chaque année ce sont plus de 300 DIA qui sont instruites au niveau de la Communauté de Communes.

PERSPECTIVES

Une formation au plus grand nombre... La dématérialisation pour tous

L'année 2021 sera consacrée à la poursuite de la formation du plus grand nombre des communes à la plateforme SIG ArcopolePro.

Aujourd'hui près de 23 communes ont déjà été formées.

En lien avec cet outil de dématérialisation de l'information, dès le 1^{er} Janvier 2022, l'ensemble des communes de France devront mettre en place des outils permettant le dépôt des demandes d'urbanisme.

C'est pourquoi, afin d'homogénéiser ces obligations, le service instructeur du Bassin de Pompey, la CCMM, les communes, l'éditeur de logiciel (CMSDI) et les services de l'Etat, travaillent ensemble pour mettre en place des outils adaptés à la dématérialisation. Cet outil, au niveau du service mutualisé est appelé GéoPermis.

La plateforme GéoPermis associée à WgéopC et WgéoDIA permettra ainsi aux pétitionnaires ou mandataires (notaires...) de déposer les demandes d'urbanisme de façon dématérialisée (autorisation d'urbanisme, DIA).

Une réunion d'information sera organisée avant l'été 2021 avec l'ensemble des communes de la CCMM, tout en sachant que le service instructeur, tout comme la CCMM, reste à votre disposition pour faciliter, vous informer ou vous perfectionner à l'usage de ces outils numériques.



CONTACT

Coline **LESIRE** - Responsable du pôle "urbanisme & habitat"

03 83 81 91 76 - lesire@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Recueillir les animaux abandonnés ou errants sur la voie publique.

Au 1^{er} janvier 2020, la communauté de communes a pris la compétence "Gestion intercommunale du service de fourrière animale conformément à l'application de l'article L. 211-11 du code rural".

Cette compétence comprend :

- La capture et prise en charge des animaux divagants,
- La capture, la prise en charge et l'enlèvement des animaux dangereux,
- La prise en charge des animaux blessés et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire,
- Le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg,
- La gestion du Centre Animalier "fourrière animale".

DESRIPTIF

La communauté de communes assure le portage administratif et financier uniquement. Les modalités de fonctionnement avec les prestataires restent inchangées. Les communes continuent à contacter directement la fourrière (24h/24 et 7 jours/7).

Les prestataires

■ La Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA)

39 communes concernées : Ancy-Dornot, Arnaville, Arry, Bayonville, Beaumont, Bernécourt, Bouillonville, Chambley, Corny-sur-Moselle, Charey, Dommartin la Chaussée, Essey et Maizerais, Euvezin, Fey en Haye, Flirey, Gorze, Hamonville, Jaulny, Jouy-aux-Arches, Limey, Lironville, Lorry-Mardigny, Mamey, Mandres aux Quatre Tours, Novéant-sur-Moselle, Onville, Pannes, Prény, Rembercourt, Saint Baissant, Seicheprey, Saint Julien les Gorze, Thiaucourt, Vandelainville, Viéville en Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey sur Mad, Waville et Xamville.

■ Le Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Unique (SMIVU) du Joli Bois

9 communes concernées : Dampvitoux, Hagéville, Hannonville-Suzémont, Mars La Tour, Puxieux, Rezonville-Vionville, Sponville, Tronville et Xonville.



BILAN

48 interventions en 2020

■ 40 interventions pour la SACPA : Ancy-Dornot (13), Arry (4), Corny-sur-Moselle (3), Dommartin la chaussée (1), Gorze (1), Jouy-aux-arches (3), Pannes (1), Prény (1), Saint Julien-lès-Gorze (8), Thiaucourt (4), Vieille-en-Haye (1)

■ 8 interventions pour le SMIVU : Dampvitoux (6), Hagéville (1), Rezonville-Vionville (1)

Le coût total du service (2020) : 19 311,68 € TTC

■ 17 703,56 € pour la SACPA

■ 1 608,12 € pour le SMIVU

PERSPECTIVES

Assurer une continuité du service (contrat signé avec la SACPA jusqu'au 31 décembre 2022).



CONTACT

Vincent **CLAUDEL** - Contrôle de gestion / Marchés publics

03.83.81.91.69 - claudel@cc-madetmoselle.fr



Services communautaires supports

OBJECTIFS

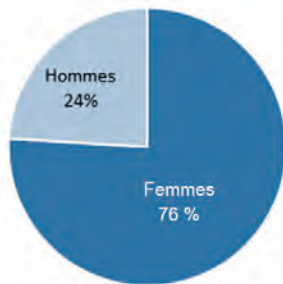
Maintenir les services à la population, aux communes membres grâce à une ingénierie au service du territoire

Mise en place d'un management favorisant le travail collaboratif et transversal.

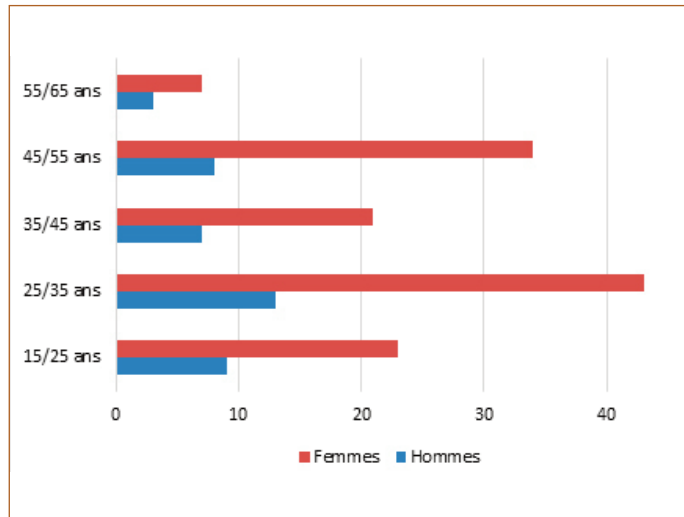
- Professionnalisation permanente des agents
- Renforcement de l'attractivité des postes
- Mise en place d'une ingénierie mutualisée avec les communes
- Amélioration du bien-être au travail

DESCRIPTIF

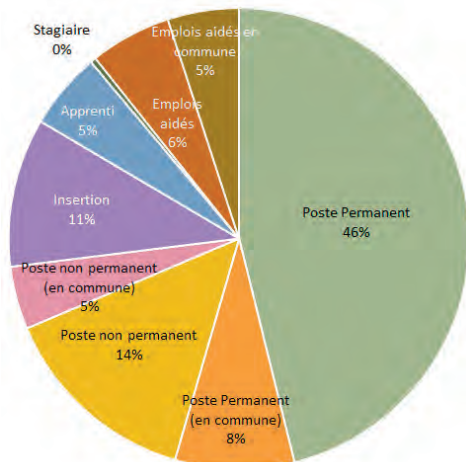
Répartition hommes / femmes au 1^{er} janvier 2020



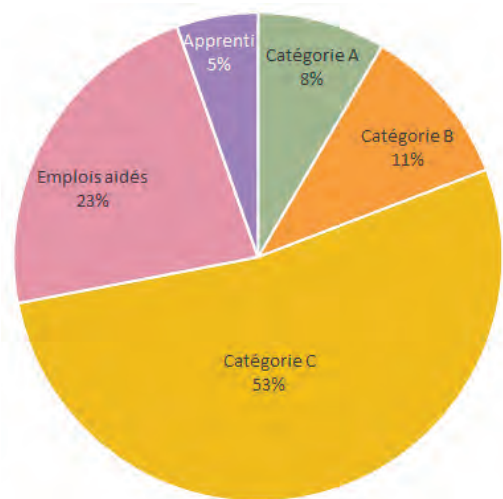
Répartition hommes - femmes / par tranche d'âge au 1^{er} janvier 2020



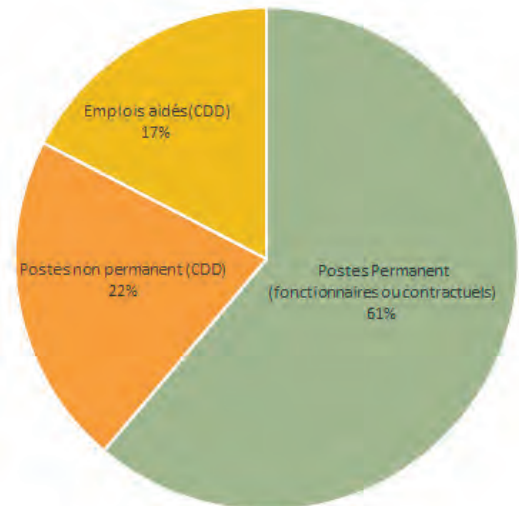
Répartition par type de poste au 1^{er} janvier 2020



Répartition par catégorie de poste au 1^{er} janvier 2020



Répartition par nature de poste au 1^{er} janvier 2020



Répartition géographique au 1^{er} janvier 2020

59 % des agents vivent sur le territoire de Mad & Moselle

COÛT DU PERSONNEL PAR HABITANT

Communautés de communes	Population	Charges de personnel / habitant (2019)
CC Bassin de Pompey	41 075	256€
CC Côtes de Meuse de Woevre	6 196	233€
CC Moselle et Madon	29 335	193€
CC Seille et Grand Couronné	18 890	176€
CC du Bassin de PAM	40 960	131€
CCM&M	20 531	123€
CC Colombey et Sud Toulinois	11 634	117€
CC terres Tuloises	45 551	99€
CC territoire de Lunéville à Baccarat	42 969	88€
CC du Sud Messin	16 517	42€



RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DES POSTES AFIN D'ATTIRER LES MEILLEURS TALENTS

- Mise en place du **télétravail** en 2017 (28 agents concernés en 2020)
- Dès 2020 : possibilité d'aller jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine (hors crise sanitaire)
- Soutien à l'emploi des jeunes : apprentissage, services civiques, stagiaires...
- Promotion de l'insertion professionnelle : recours dès que possible aux emplois aidés, notamment dans le cadre des chantiers d'insertion de la collectivité.

DES AVANTAGES SOCIAUX

- Tickets restaurants : ensemble du personnel éligible
- Mutuelle avec participation employeur
- Assurance garantie maintien de salaire avec participation employeur
- Amicale du personnel (chèques vacances, Noël des enfants, chèques événements de la vie...)
- Accompagnement à la mobilité (préparation concours, bilan de compétence, coaching...)

UN RÉGIME INDEMNITAIRE PLUS ATTRACTIF

- Revalorisation du CIA des agents de catégorie C
- Instauration de la prime de présentéisme en 2018 et doublement de cette prime dès 2019
- Diminution des conditions d'ancienneté pour bénéficier du CIA dès 2020
- Non prise en compte des autorisations spéciales d'absences liées au COVID dans le calcul du CIA

MISE EN ŒUVRE DU PLAN BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Quelques exemples :

- Mise en place du télétravail
- Conditions matérielles de travail : Stores dans les bureaux et insonorisation des bureaux
- Ventilateurs pour tous les postes de travail
- Revalorisation du CIA des agents de catégorie C
- Accueil des agents
- Prévention des risques professionnels
- Séminaires de cohésion
- Nouveaux locaux techniques

LUTTE CONTRE L'ABSENTÉISME

■ Rétablissement de la **journée de carence** depuis le 1^{er} janvier 2018.

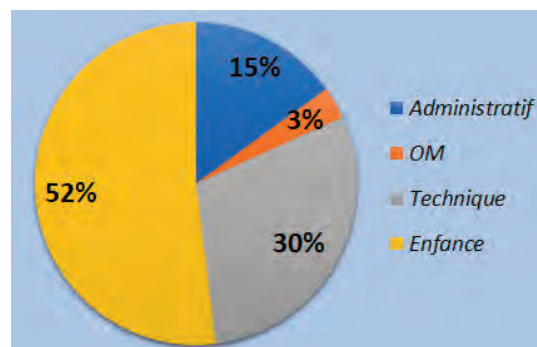
■ Mise en œuvre de la **démarche de prévention des risques professionnels**, avec le plan pluriannuel de prévention.

■ **Minoration de la part variable** du régime indemnitaire (Complément Indemnitaire Annuel) en cas d'absentéisme.

■ Prime de présentéisme

Ce qui est retiré du CIA des agents pour cause d'absentéisme **est redistribué à part égale entre tous les agents** qui n'ont pas eu d'absence pendant l'année. Depuis 2019, **ce montant est doublé**.

- Procédure de contrôles des arrêts maladie – longs/répétitifs ou sur demande du responsable de service.
- Entretien de retour suite à un arrêt.



Le taux d'absentéisme est de 8,01 % en 2020 (3,14 % en 2019) du fait de l'impact de la crise sanitaire.

- **6,43 %** sans les autorisations spéciales d'absence
- **4,89 %** sans les congés maternité / paternité

FORMATION PROFESSIONNELLE

- **35 620 €** consacrés à la formation en 2020 (cotisations CNFPT et autres)
- **490 jours** de formation suivis par les agents en 2020
- 128 agents concernés
Soit :
 - **73 jours** de formation pour les agents de catégorie A
 - **77 jours** de formation pour les agents de catégorie B
 - **220 jours** de formation pour les agents de catégorie C

PERSPECTIVES

Les projets en cours

- Définition d'un projet d'administration afin de préciser le rôle de chacun pour améliorer le travail collaboratif.
- Définition d'un protocole d'accueil des nouveaux agents (formation interne au fonctionnement de la CCMM, mise en place d'un système de parrainage avec un autre agent, livret d'accueil...) et de formations d'intégration interne.
- GPEC en cours. Démarche de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).
- Développement d'une politique "marque employeur" afin de renforcer l'attractivité de la CCMM.

CONTACTS

Lydie **RICHY** - Responsable du pôle "Budget - Comptabilité - services administratifs communs"
03 83 81 92 93 - richy@cc-madetmoselle.fr

Ophélie **FACEN** - Responsable du pôle "Ressources humaines - Vie institutionnelle"
03 83 81 92 93 - facen@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Une gestion rigoureuse au profit de politiques publiques ambitieuses et du développement du territoire et de son attractivité.

La communauté de communes a à cœur de maintenir ses services à la population et à destination des communes membres, de préserver l'attractivité de son territoire avec toujours la même ambition : investir dans les services publics locaux, dans l'ingénierie à l'échelle de la communauté de communes et du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural).

DESCRIPTIF

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

■ **2020 est l'année de mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation** qui a pour conséquence de retirer le pouvoir de vote et figer les taux de la taxe d'habitation à 2017 avec une perte de recettes d'un montant de 43 531 € dû à la non-compensation de l'Etat de l'augmentation du produit des années 2018 et 2019 (augmentation des taux pour ces deux années).

■ **2020, est aussi une crise sanitaire d'envergure exceptionnelle et sans précédent.** Cette crise tend vers une crise économique : les mesures de confinement auront mis à l'arrêt l'activité économique pendant 2 mois.

Ainsi le projet de Budget Primitif 2020 a été fortement impacté par la gestion de la crise sanitaire et le plan de soutien au tissu économique local :

- Participation au Fonds Résistance
- Elargissement du dispositif des aides directes aux artisans et commerçants.
- Abondement des prêts d'honneurs d'Initiative Val de Lorraine par un bonus territorial milieu rural.
- Plan de communication orienté autour du "consommons local pour soutenir les entreprises et les emplois de nos villages".
- Mise en place de chèques cadeaux
- Suspension et reports de loyers pour les locataires
- Participation à l'acquisition de masques "grand public" et équipements/protections pour les services publics communautaires.

2020 c'est aussi

- La poursuite du déploiement du Très Haut Débit,
- La poursuite des investissements engagés comme le pôle multiservices à Mars La Tour, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'engagement de la CC dans le développement durable, le plan de préservation de la biodiversité,
- L'amélioration des services à la population : rénovation du site périscolaire de Corny sur Moselle,
- Le maintien des services à la population : crèche, accueils périscolaires, aides aux associations...
- Des recherches constantes d'économies, une gestion rigoureuse de la masse salariale, le non-renouvellement de certains contrats ...

■ Des dépenses supplémentaires et des pertes de recettes

Des dépenses supplémentaires estimatives liées à la lutte contre la crise sanitaire

65 304 € - Achat de masques, plexiglass, produits d'entretien...

13 200 € - Coût de l'agent de prévention

12 400 € - Prime COVID

112 000 € - Perte estimée sur les recettes de nos services liés à l'accueil des enfants

17 000 € - Perte estimée de la taxe de séjour

■ Un plan de soutien aux entreprises

Un plan de soutien et de relance de l'économie locale a été mis en place

40 000 € - Réduction de la Redevance Incitative

3 770 € - Exonération des loyers pour les activités économiques

■ Compensation

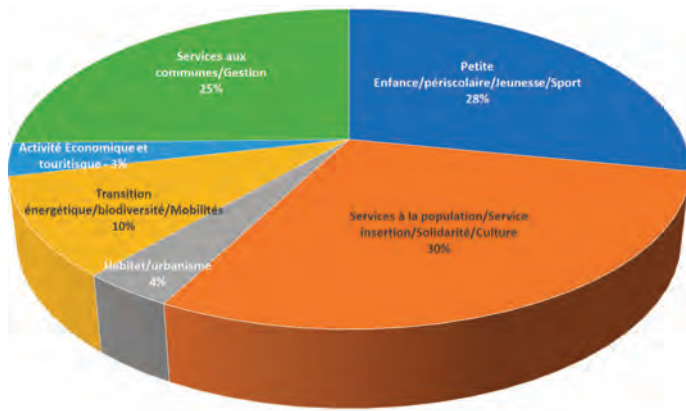
62 261 € - Compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales liée aux conséquences de l'épidémie de COVID-19 (mise en place d'un filet pour compenser les pertes de recettes 2020).



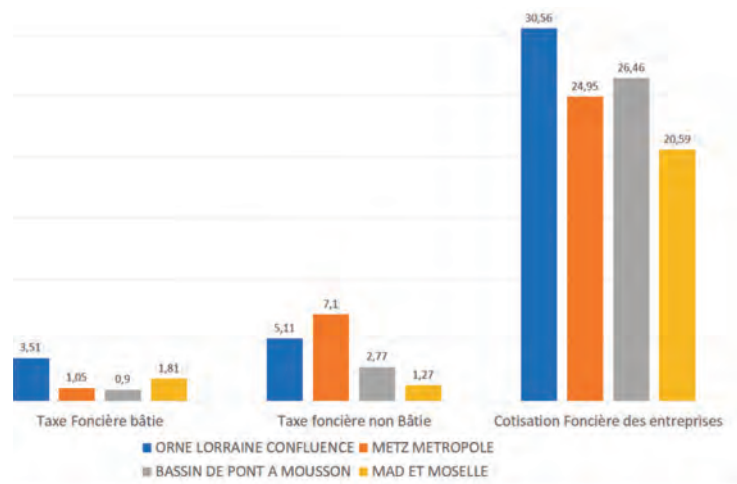
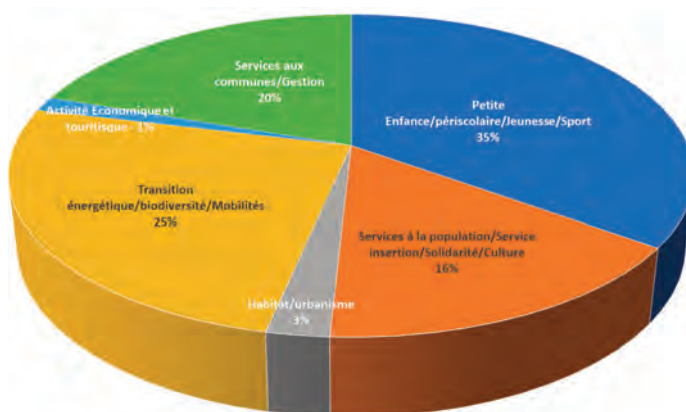


BILAN

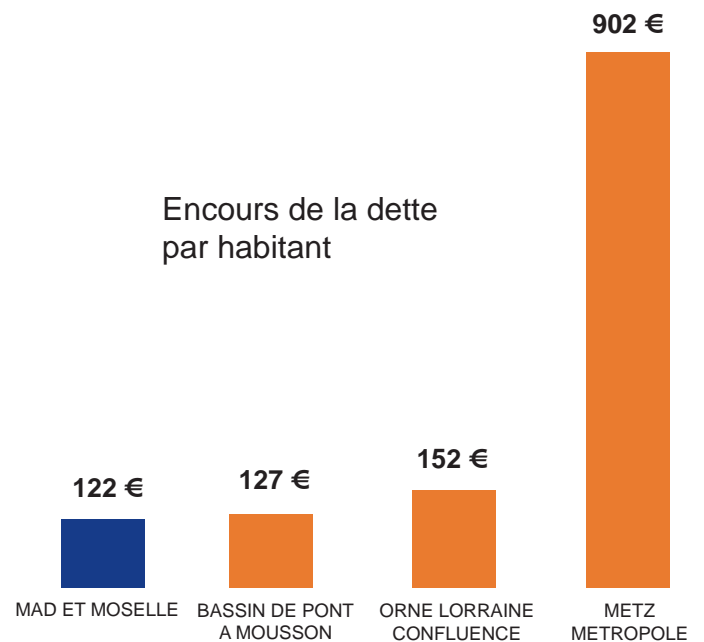
DÉPENSES PAR POLITIQUES PUBLIQUES



RECETTES PAR POLITIQUES PUBLIQUES



Encours de la dette par habitant



Ni la fiscalité, ni les tarifs de la CCMM n'ont augmenté en 2020.

CONTACT

Lydie RICHY - Responsable du pôle "Budget - Comptabilité - services administratifs communs"

03 83 81 92 93 - richy@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Entretien le patrimoine nécessaire à la mise en œuvre des politiques publiques communautaires.

Entretien et valoriser le patrimoine communautaire, développer une gestion durable des ressources immobilières au service de la mise en œuvre des politiques publiques.



Atelier
Locaux mutualisés CCMM/SDIS - Thiaucourt

DESRIPTIF

Le patrimoine de la communauté de communes est varié.

Il est composé de terrains ou bâtiments en pleine propriété, en gestion avec notamment les transferts de compétences (périscolaires, équipements sportifs et culturels) ou géré en partenariat avec des conventions en lien avec l'exercice de compétences communautaires.

EN PLEINE PROPRIÉTÉ

- Ô comme 3 Pommes / CMA / Bayonville sur Mad
- Siège CCMM à Thiaucourt et ancienne grange adjacente
- 3 logements à Thiaucourt (Maison Poulet)
- Antenne CC Ancy / Bureaux/ Ancy-Dornot
- Atelier – locaux mutualisés CCMM/SDIS / Thiaucourt
- Déchetterie Charey
- Déchetterie Bernécourt
- ZAE "Les Vignes" / Thiaucourt
- 2 bâtiments relais sur la ZAE les Vignes / Thiaucourt
- Hôtel-restaurant à Flirey
- Terrain à Jaulny
- Pôle multiservices Mars la Tour
- Emprise foncière de la future ZAE à Novéant-sur-Moselle
- Aire de co-voiturage d'Arnaville (en cours d'acquisition)
- Maison éclusière à Arnaville (en cours d'acquisition)



Hôtel - Restaurant à Flirey



Logements à Thiaucourt

EN GESTION (Dans le cadre de l'exercice d'une compétence intercommunale)

- Médiathèque 54 THIAUCOURT
- Périscolaire 57 ANCY DORNOT
- Périscolaire 54 ARNAVILLE
- Périscolaire 54 CHAMBLEY
- Périscolaire 57 CORNY-SUR-MOSELLE
- Périscolaire 54 ESSEY ET MAIZERAIS
- Périscolaire 54 MARS LA TOUR
- Périscolaire 54 THIAUCOURT
- Périscolaire 54 ONVILLE
- RAM* 57 NOVEANT
- V50 - La Voie Bleue
- 2 vergers conservatoires à Jaulny et Beaumont
- Sentiers de randonnées et VTT d'intérêt intercommunal
- ACTISUD

Autre : Le Pavillon UDAM 54470 - THIAUCOURT
Portage par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour le compte de la CCMM.

* Relais d'Assistants Maternels



Périscolaire à Onville



Relais d'Assistants Maternels à Novéant



EN PARTENARIAT ET CONVENTIONS ONF

Hauts de Mad, Front de Haye et Venchères, ces forêts situées sur le territoire de la CCMM abritent des sites historiques remarquables qui conservent le souvenir des combats de la guerre de 1914/1918. Ils nécessitent des missions de surveillance renforcée, d'entretien de sentiers, d'accueils organisés de groupes...



Village détruit de Remenauville

■ Forêt domaniale des Hauts de Mad

Commune de Saint Baussant

- Tranchées aménagées et non aménagées
- Arbre mitraillé

Commune de Flirey

- Aire d'accueil et sentier des entonnoirs

■ Forêt domaniale de Front de Haye

Commune de Limey - Remenauville

- Village détruit de Remenauville

Commune de Fey en Haye

- Sentier botanique
- Esplanade et blockhaus du village détruit de Fey en Haye

Commune de Thiaucourt - Regniéville

- Aire d'accueil sur la D3
- Village détruit de Regniéville



Tranchées de Saint Baussant

PERSPECTIVES

- Élaboration d'un schéma de gestion durable du patrimoine communautaire (planification de l'entretien, amélioration de la performance thermique des bâtiments, amélioration de la résilience des bâtiments aux épisodes caniculaires).

CONTACT

Davy **STEPHAN** - Responsable du Pôle "Patrimoine /Service technique / Informatique et numérique"

03.83.81.91.69 - stephan@cc-madetmoselle.fr